



I. C. R.
DOCUMENTATION
CENTRALE

cahiers de la TAUPE n°9

NOVEMBRE 1976

*Quelles perspectives
après le 7 octobre ?*

Portugal

Livres :

*« Autogestion ou
dictature
du prolétariat »*

*Le mouvement
étudiant*



La Sécurité Sociale en question

3 Francs

PLOM!!



SOMMAIRE :

- La situation politique
Quelles perspectives
après le 7 Octobre ? _____ p. 3
- La Sécurité sociale
en question... _____ p. 10
- Portugal : interview _____ p. 24
- Livre : « Autogestion ou dictature
du prolétariat » _____ p. 29
- Le mouvement étudiant _____ p. 35

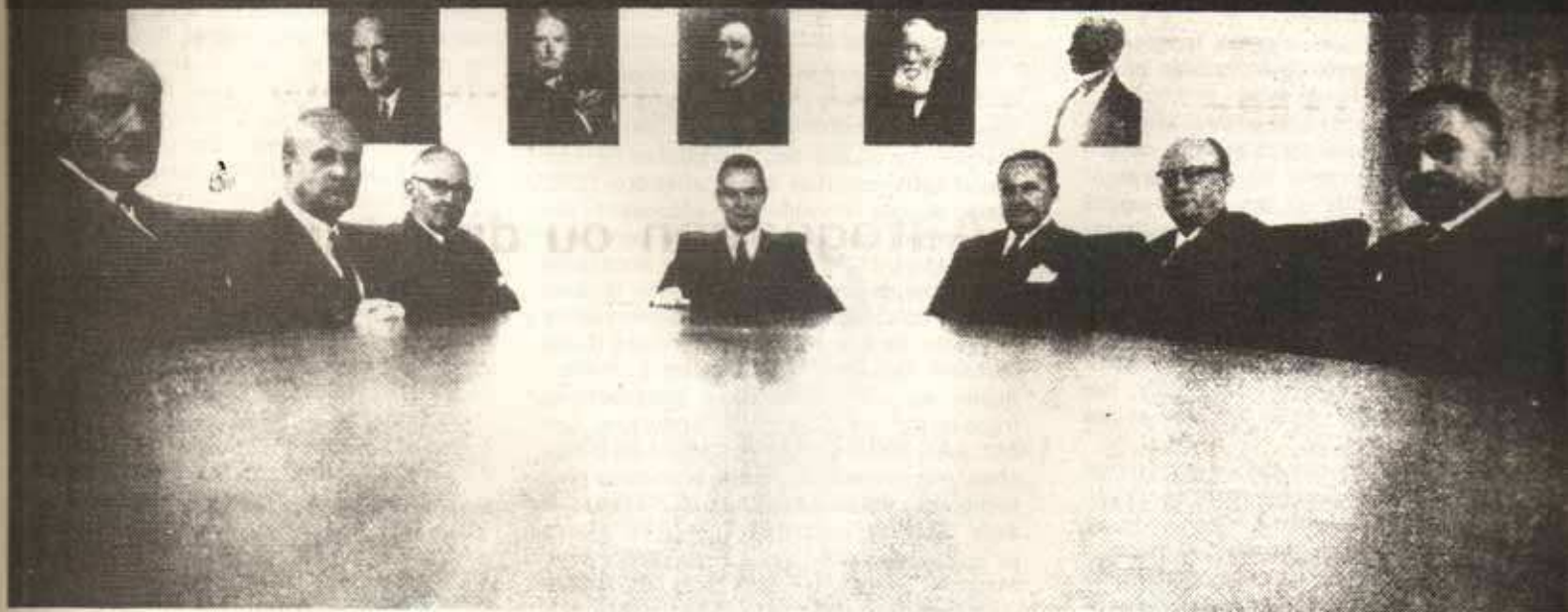
***Pour toute correspondance
écrire à :***

**Marquina
Cahiers de la taupe
2 rue Richard Lenoir
93 100, Montreuil**

supplément à Rouge N° 205
Directeur de publication :
Alain Bobbio
2 rue Richard Lenoir
93100 Montreuil
Imprimerie Rotographie



La situation politique aujourd'hui



**QUELLES PERSPECTIVES
APRES LE 7 OCTOBRE ?**

Nous publions ci-dessous l'intervention du camarade F. Lourson au meeting organisé à la Mutualité (26 octobre 1976) par la Ligue communiste révolutionnaire et le quotidien Rouge.

Nous vivons aujourd'hui une situation paradoxale. En effet, jamais les bases objectives pour en finir avec le gouvernement n'ont semblé plus favorables :

- d'un côté, une mobilisation massive des travailleurs pour la journée du 7 octobre (les plus grosses manifestations depuis 1968) ;

- d'un autre côté, une atmosphère dans la classe ouvrière qui relève plus de l'attentisme que de la mobilisation générale, plus de la division que de l'élan enthousiaste unitaire (comme celui qui précéda 1936).

L'échec du projet de Giscard

Giscard avait des projets ambitieux le jour de son arrivée au pouvoir : casser l'UDR, élargir la majorité au centre, promulguer des « réformes » en vue de gagner une fraction de l'électorat socialiste... et à terme provoquer la scission entre le parti communiste et le parti socialiste.

Sur tous ces points, le bilan de Giscard est un bilan de faillite :

- il n'apparaît pas comme le gouvernement des « réformes » mais bien plutôt comme celui de l'austérité

- non seulement il n'a pas réussi à mordre sur l'électorat de la gauche, mais il a perdu au sein même de son électorat traditionnel : cf. les dernières manifestations des flics et des petits commerçants.

- l'UDR revient sur le devant de la scène et Chirac se porte directement candidat à la relève

- le patronat, seul à soutenir aujourd'hui le plan Barre, multiplie par ailleurs les signes d'inquiétudes et de suspicion.

- et enfin, signe des temps : Raymond Barre, interrogé à Europe N°1 par Yvan Levayé, se fait lui-même l'écho de la fragilité de son gouvernement : « J'ai déjà fait 2 mois, on verra bien dans combien de temps je serais usé ! »

« Rien ne presse... »

Le départ de Giscard est donc objectivement à l'ordre du jour. Pourtant, ni le parti socialiste, ni le parti communiste ne semblent pressés de se porter candidats au gouvernement :

Pour Mitterrand, le « rendez-vous » des législatives de 1978 reste l'objectif... et aux esprits inquiets il répond : « *Qu'est-ce*

que 18 mois au regard de la fugacité du temps ? ».

Cette absence totale de précipitation, alors que le gouvernement prépare contre la classe ouvrière le plan le plus dur qu'on ait vu depuis longtemps, s'est manifestée de mille façons :

- refus du PC et du PS d'appeler, en tant que partis, à une mobilisation massive pour le 7 octobre

- refus des députés du PS et du PC de démissionner du Parlement : ils ont préféré continuer à cautionner les votes de cette assemblée croupion.

- choix fait par Mitterrand de ne pas participer lui-même à la journée du 7 octobre... mais de répondre quelques jours plus tard aux questions de 600 patrons !

- refus d'engager une riposte centrale pour empêcher le plan Barre de passer, de crainte d'engager l'épreuve de force avec le gouvernement.

Toute la philosophie actuelle du PC et du PS peut se résumer en quelques mots : « Attendons 1978... ça vient bien ! ».

Confiance et défiance

Dans un tel contexte, comment réagit la classe ouvrière ? L'Union de la gauche apparaissant comme la seule alternative crédible, la masse des travailleurs ne voit pas d'autre solution que d'attendre 1978. Mais si les travailleurs accordent effectivement un large crédit de confiance au PS et au PC, s'ils voient leur accession future au gouvernement comme le seul moyen concret capable de débloquer la situation, ils font montre par ailleurs d'une certaine défiance - limitée mais réelle - quant aux luttes et aux perspectives tracées par les directions syndicales. Les critiques, les interrogations sont loin d'être absentes ; il est aujourd'hui beaucoup plus facile de critiquer Marchais et Mitterrand sans s'attirer coups de poing et injures qu'il n'était possible de le faire avec Maurice Thorez et Léon Blum en 1936...

Néanmoins, pour la majeure partie des travailleurs, le lien entre la lutte aujourd'hui pour la satisfaction des revendications et le renversement du gouvernement ne se fait pas de manière évidente.

Une certaine désorientation politique

Cette situation, caractérisée par un profond attentisme, pèse contradictoirement sur toute une couche de



militants et de travailleurs radicalisés chez qui la défiance politique envers l'Union de la gauche s'exprime ouvertement :

► d'un côté on constate la maturation depuis 1968 de toute une génération de militants syndicaux, enracinés dans leur milieu, ayant acquis une solide expérience du travail de masse, de réelles traditions de lutte... (Cf. Lip, la coordination des luttes, les votes du dernier congrès CFDT...).

► de l'autre côté, face à la pression exercée par l'Union de la gauche, face au blocage de la situation, on assiste à une évidente désorientation politique.

Les signes de cette situation sont particulièrement perceptibles à travers l'évolution de la presse.

Il suffit de voir l'orientation que prend la nouvelle formule de Politique Hebdo : après avoir été le journal de la bataille pour l'unité de l'extrême gauche et notamment du débat entre la Ligue communiste révolutionnaire et le parti socialiste unifié, Politique Hebdo se demande aujourd'hui : « à quoi sert l'extrême gauche ? »... Ce qui n'a rien d'une question innocente. Politique Hebdo se tourne de plus en plus vers les grandes organisations avec l'idée que c'est vers elles que les travailleurs portent leurs espoirs et que si l'on a de bonnes idées et qu'on les défend bien, ce sont ces organisations elles-mêmes qui pourraient être un support efficace... le tout serait en quelque sorte de réussir à les faire évoluer.

Libération, de son côté, après avoir été le journal de la révolte, tend de plus en plus à devenir le journal de ceux qui ont perdu leurs illusions sur les chances de la révolution et la capacité de la faire aboutir. Ce côté « journal des illusions perdues » et du repli individuel, on le voit dans la façon de traiter la question de la Chine : après les éloges dithirambiques, aujourd'hui la tonalité est plutôt au : ceux-là non plus ne valaient pas mieux que les autres !

Ces orientations ne sont pas celles de quelques dizaines de journalistes ; elles reflètent des tentations réelles de l'avant-garde ouvrière aujourd'hui dans un contexte qui a changé, qui ne ressemble plus à l'immédiat après mai 68.

► pas de référence internationales galvanisantes : cf. le Portugal, le Liban, la Chine...

► l'extrême-gauche apparaît divisée et impuissante

► il suffit que le PCF opère un tournant tactique, participe à un meeting sur les libertés dans les pays de l'est, s'abstienne de critiquer la nouvelle direction chinoise, que l'Humanité commence à relater quelques prises de positions du PSU, qu'Ellenstein accorde un interview à Politique Hebdo... pour que certains commencent à avoir le mal de mer, à ne plus savoir exactement par quel bout prendre les militants du PCF... et pour finir com-

mencent à se demander si, tous comptes faits, le parti « n'a pas changé ! »

Comment s'adresser aux travailleurs qui font confiance au PS et au PC ?

Dans ce contexte, la première question centrale, décisive devient : quelle démarche les révolutionnaires doivent-ils avoir vis à vis des travailleurs influencés par le parti communiste et le parti socialiste, comment s'adresser à eux, pour faire avancer leur niveau de conscience et pour développer leur défiance à l'égard des directions réformistes.

La masse des travailleurs, quant à elle, explique : nous avons une solution concrète pour opérer un changement politique. Nous avons le PC et le PS, ce sont de grands partis. Ils sont soutenus par les syndicats qui regroupent plusieurs milliers de travailleurs. Ils ont déjà 50% des voix aux élections... Et toi, le gauchiste, qu'est-ce que tu proposes ?

■ la première réponse possible, c'est de dire - comme les camarades de L'OC-GOP et de Révolution - : nous c'est le socialisme des conseils, c'est la guerre de classe, ce sont les luttes dures dans les entreprises... Ou bien encore : nous c'est la dictature du prolétariat, le gouvernement des travailleurs, le pouvoir aux travailleurs. De toutes façons, le PS et le PC on connaît, il n'y a rien à attendre d'eux. Il n'y a que la gauche ouvrière qui puisse faire quelque chose : elle ne doit compter que sur ses propres forces pour mener des luttes dures.



En tenant ce langage, non seulement on n'a aucune chance de convaincre les travailleurs combattifs influencés par le PS et le PC, mais de plus, on laisse le champ libre à leurs illusions. Ils se diront : moi je suis pour l'Union de la gauche, c'est concret, c'est tangible... lui, il est pour le socialisme sans en avoir les moyens.

■ Notre façon de répondre est toute différente. Elle consiste à dire : voyons les choses en face, le PC et le PS ont la confiance de millions de travailleurs qui ne voient pas d'autre instrument que ces partis pour en finir avec le gouvernement Giscard. S'il y avait un réseau de comités de grève dans les principales entreprises du pays, nous poserions sans doute le problème différemment.

Mais puisque la situation est ce qu'elle est, nous disons aux travailleurs combattifs influencés par ces partis : nous n'avons aucune illusion sur ce que sont ces partis, mais puisqu'ils ont la confiance de la majorité de la classe ouvrière, et bien, nous sommes pour qu'ils aillent au gouvernement. Mais nous posons la question : pour quoi faire ?

Pour gouverner avec Giscard ? Non.

Pour garder la constitution de 1958 ? Non.

Pour s'allier aujourd'hui avec les radicaux de gauche et demain avec l'UJP, et après demain avec... ? Non.

Pour gérer loyalement le système capitaliste comme Helmut Schmidt ou Olaf Palme... ou pour s'engager dans la voie du pouvoir des travailleurs ?

Si l'on ne veut pas recommencer



comme en 1936 avec un gouvernement qui échoue devant le « mur de l'argent », il y a des choses très précises à faire :

- d'abord satisfaire les revendications des travailleurs face à la crise, à commencer par la semaine de 35 heures qui répond au chômage par le partage du temps de travail entre tous, qui laisse aux travailleurs le temps de vivre et le temps de prendre leurs affaires en main, et non l'heure mensuelle d'information syndicale payée, qui est la seule concession dérisoire faite aux travailleurs dans le programme commun pour qu'ils contrôlent ce qui se passe dans leur usine.

Cette réduction massive du temps de travail est aussi une réponse concrète - avec le développement des équipements collectifs et la prise en charge des enfants - à la surexploitation des femmes à travers la double journée de travail.

- ensuite, nationaliser sans indemnité ni rachat toutes les usines qui fraudent, qui sabotent ou qui veulent licencier

- de plus, il faut - pour ne pas recommencer l'expérience chilienne - créer un

syndicat de soldats indépendant de la hiérarchie militaire, exiger la révocation de tous les officiers d'extrême droite.

C'est un langage que des masses de travailleurs combattifs peuvent comprendre, un langage qui renforce leur défiance vis à vis des organisations traditionnelles, mais qui la renforce positivement en concentrant leur attention sur les tâches essentielles que doit accomplir la classe ouvrière si elle veut réellement en finir avec le système capitaliste.

C'est une démarche, pas un slogan ni un gadget. Elle n'a rien à voir par exemple avec les incantations de l'OCI qui, quelle que soit la situation, quel que soit le niveau de mobilisation et de conscience des masses ne sait que répéter : « gouvernement PS-PC sans ministres bourgeois »... sans avancer le moindre programme de lutte. Si des travailleurs consentent à les écouter, ils ne peuvent en retirer qu'une seule chose : « ces gens là veulent l'Union de la gauche comme nous, mais sans les radicaux de gauche, parce qu'ils ont une

sacrée dent contre eux ».

Cette attitude, loin d'élever le niveau de conscience de la classe ouvrière, contribue à semer la confusion et les illusions.

En centrant le débat sur les tâches, nous pouvons dès aujourd'hui faire avancer un maximum de travailleurs et semer des idées qui demain germeront à une échelle de masse.

Deux écueils à éviter !

Quand la classe ouvrière s'identifie dans sa masse à la solution politique des réformistes, il y a deux tentations très fortes pour les militants révolutionnaires :

- la première consiste, pour ne pas se couper de ces travailleurs, à céder politiquement à ces organisations. C'est à notre avis la pente dangereuse sur laquelle s'est engagée la direction actuelle du PSU : d'abord en refusant l'unité avec l'extrême gauche pour ne pas se couper du PC et du PS, puis en omettant dans sa plate-



forme municipale toute critique du programme commun, avec le risque demain de signer carrément des textes se réclamant du programme commun.

La deuxième, c'est, pour se démarquer politiquement des directions traditionnelles de le faire par une dénonciation incompréhensible par les travailleurs (la caractérisation de social fascistes par exemple).

Une situation difficile

Nous avons vu quelle était l'attitude de la classe ouvrière face à l'Union de la gauche et quelle devait être la démarche des militants révolutionnaires.

Il nous faut maintenant analyser plus précisément la situation dans les entreprises ainsi que la politique suivie par les organisations syndicales. Si à la rentrée de septembre CGT et CFDT se sont livrées à une violente polémique, il est clair qu'aujourd'hui elles sont absolument d'accord pour n'avancer aucune perspective de lutte efficace contre le plan Barre. Alors que 6 millions de travailleurs ont fait grève le 7 octobre, la CGT et la CFDT se sont contentés de préconiser la poursuite de l'action entreprise par entreprise, ville par ville, secteur par secteur... Aucune plateforme revendicative unitaire n'étant par ailleurs avancée !... Le 23, les directions syndicales ont voulu mobiliser les jeunes contre le chômage, mais les manifestations, à quelques exceptions près en province où elles correspondaient à une situation de chômage aigu, ont été marquées par des mobilisations faibles, dans un climat de surenchère et de division syndicale.

Quant aux perspectives pour l'après 23, elles sont encore plus minimes : la sécurité sociale un jour, la fonction publique un autre... Encore quelques mois à tirer ! Comme l'a dit Seguy, « nous ne ferons rien qui puisse troubler la sérénité des périodes électorales à venir ».

Face à cette politique des directions syndicales, comment apprécier ce qui se passe dans la classe ouvrière ?

La première chose à souligner, c'est qu'on ne peut pas s'en tenir à une vision schématique, superficielle, avec d'un côté les masses ouvrières prêtes à se mobiliser et à se lancer dans la grève générale, prêtes à partir à l'assaut du gouvernement... et de l'autre, les directions syndicales freinant des quatre fers. Si c'était ça la situation, il ne serait pas trop difficile d'intervenir. En fait, ce qu'il faut mesurer ce sont tous les blocages qui existent à l'intérieur même de la conscience des travailleurs :

- d'abord le fait que le plan Barre soit plus une menace qu'une attaque directe déjà entrée dans les faits. Cela crée plus le

sentiment de nuages lourds qui s'accumulent à l'horizon que le sentiment qu'on prend des coups et que la situation est insupportable.

- ensuite l'attentisme politique, et le fait que les échéances électorales, telles les municipales, ne vont pas tarder à peser.

- enfin l'expérience des luttes passées : la grève des PTT en 1974, massive et prolongée mais qui n'a rien donné ; celle du printemps 76 à la SNCF et dans la métallurgie, qui n'ont rien donné non plus ! et puis toute l'expérience des journées d'action inefficaces, des grèves de 24 heures sans lendemain.

C'est tout cela qui pèse dans la conscience même de la masse des travailleurs pour les dissuader de se lancer dans un mouvement de grève généralisée sans garantie.

Pour les militants syndicaux combattifs, qu'ils soient critiques vis à vis de l'Union de la gauche où qu'ils fassent confiance au PC et au PS, la situation est particulièrement critique : ils ont vu la puissance des manifestations du 7 octobre, ils sentent confusément que le gouvernement n'est pas en position de force, ils mesurent la dureté de l'attaque anti-ouvrière qui s'amorce. Mais ils se sentent désarmés devant des problèmes dont les solutions ne peuvent se trouver qu'à l'échelon national : la mise en échec du plan Barre et le changement politique.

Cette situation peut nourrir deux déviations symétriques chez ces militants :

- la dénonciation impuissante des dirigeants qui sabotent

- le repli à la base sur l'entreprise et même sur l'atelier : qu'on ne compte plus sur moi, j'agis comme je peux, avec ceux sur qui je peux compter et pour le reste... on ne m'y reprendra plus !

Dès lors, comment intervenir dans cette situation et tracer des perspectives crédibles ?

• La première chose à comprendre c'est qu'il ne dépend pas des révolutionnaires, quelle que soit la pureté de leur programme et de leurs mots d'ordre, de modifier avec leurs seules forces les rapports entre les classes.

Ce qui peut débloquer cette situation d'ensemble, c'est la modification de données objectives :

- soit avec l'entrée en application du plan Barre le développement de luttes significatives de la classe ouvrière, luttes qui permettraient de poser en termes concrets le problème de la généralisation

- soit par une accélération de la crise politique qui modifierait la conscience politique instinctive de la masse des travailleurs et remplacerait l'attentisme répandu aujourd'hui par un sentiment du genre : « il est impossible qu'on continue à supporter ces gens-là au gouvernement... mais qu'attendent donc le PC et le PS ? ».

Ce qui pourrait redonner une place centrale à des mots d'ordre politiques conjoncturels, comme par exemple le mot d'ordre de dissolution du Parlement qu'il est juste de mettre en veilleuse aujourd'hui.

Il faut d'ailleurs être très attentif à l'évolution de la situation, car la crise qui secoue aujourd'hui la bourgeoisie est telle que malgré la passivité des directions réformistes, une accélération des échéances politiques n'est pas à exclure.

• La deuxième chose à comprendre, c'est que, si la situation est difficile, elle peut permettre non seulement une série de batailles politiques payantes, mais même de réaliser une série d'expériences de luttes décisives pour l'avenir.

Dans ce cadre, les perspectives doivent s'orienter autour de 3 axes : la centralisation des luttes contre le plan Barre, le problème du débouché politique et le contrôle ouvrier.

1. Contre le plan Barre, comment préparer une riposte d'ensemble de la classe ouvrière qui l'empêche de passer ?

• D'abord en engageant la bataille pour une plate-forme de revendications unitaires sur laquelle puissent se mobiliser l'ensemble des travailleurs. C'est la seule façon de forger une unité d'action réelle, et non comme on en a vu la caricature le 23 octobre un cartel intersyndical au sommet et la division à la base, les cégétistes criant « les jeunes avec la CGT » et les cédétistes « vive les solutions de la CFDT »... sans qu'aucun mot d'ordre concret ne soit avancé, sauf par le PCF qui a eu le culot, le matin du 23 octobre de présenter les 40 heures et la retraite à 60 ans comme des revendications du PCF !

• une plate forme unitaire, c'est la condition pour une réelle centralisation des luttes contre le plan Barre. On ne peut pas dire, comme l'a fait Seguy, que la CGT condamne le plan Barre « en bloc », et



proposer de le combattre en détail, entreprise par entreprise, ou secteur par secteur : aujourd'hui les salaires, demain l'emploi, après demain les fonctionnaires et plus tard la Sécurité sociale.

De cette façon, on s'interdit de faire échec au plan Barre. Et si c'est cela le but recherché, mieux vaudrait avoir le courage de le dire ouvertement, comme le font le PCI et les syndicats italiens.

Face aux difficultés de la situation, pour convaincre, il faut d'abord être capable d'argumenter dans le détail :

- à l'objection bovine des bureaucrates, « on ne peut centraliser que ce qui existe », il faut répondre en expliquant que pour aller de l'avant, les travailleurs demandent des garanties, demandent des assurances quant à la centralisation des luttes. Ainsi, au mois de novembre va se poser le problème de la vignette auto : individuellement, face aux contrôles des flics, les travailleurs ne peuvent rien ou peu de choses. Si les directions syndicales lancent le mot d'ordre : « N'avancez pas un sou au gouvernement, attendez la fin du moi, attendez le dernier jour ! ». Si elles impriment une vignette syndicale de protestation et que celle-ci est massivement collée sur les pare-brises, alors on peut créer un rapport de force qui permette le dernier jour, soit de lancer le refus de payer, soit par exemple de porter directement l'argent aux vieux et aux petits paysans à qui il est théoriquement destiné.

Même chose pour le paiement du super-impôt où l'on pourrait utilement s'inspirer d'expériences qui ont eu lieu il y a quelques années en Italie.

- Il faut être capable aussi en même temps de se battre pour une riposte centrale objectivement nécessaire et de résoudre tous les problèmes tactiques compliqués que peuvent poser des luttes isolées ou la participation à des journées d'action bidon.

2. Comment poser dans ces conditions le problème du débouché politique ?

Il faut bien entendu, au moment où les députés du PC et du PS cautionnent par leur présence au Parlement la mascarade grotesque de la motion de censure et du vote du budget, expliquer inlassablement que ce gouvernement est en crise, qu'il est minoritaire, dans le pays et qu'il faut s'en débarrasser.

Mais si l'on ne veut pas passer pour des disques rayés ou des moulinettes à slogans, il faut partir de la réalité : la masse des travailleurs se résigne pour l'instant à attendre 1978 et ne voit pas d'issue avant les prochaines échéances électorales. Pour convaincre les travailleurs qui pensent que « ça vient bien », il nous faut montrer concrètement en quoi attendre 1978, c'est laisser à la

bourgeoisie toute latitude pour préparer ses mauvais coups :

- attendre 78, c'est encaisser le plan Barre, car l'austérité, elle, n'attend pas

- attendre 1978, c'est laisser à la bourgeoisie le temps de reprendre l'initiative... et l'opération Chirac commence à prendre forme

- attendre 1978, c'est laisser les patrons inquiets faire la grève des investissements, faire fuir l'or et les capitaux.

C'est là le premier obstacle à lever avant d'expliquer que le PS et le PC doivent prendre leurs responsabilités sans attendre et se porter candidats au gouvernement, non pour gérer loyalement le système mais au contraire pour satisfaire les revendications ouvrières, prendre des mesures anticapitalistes et s'engager dans la voie du pouvoir des travailleurs.

3. Le troisième axe, c'est le contrôle ouvrier :

Il faut d'abord remarquer qu'il y a très peu de traditions dans l'extrême gauche et le mouvement syndical français à ce sujet : il est toujours resté plus un slogan pour livres ou affiches qu'une réalité concrète.

Cela tient en grande partie au poids du PCF dans la classe ouvrière française et à l'absence de traditions d'auto-organisation. Il est en effet plus facile d'avancer les tâches de contrôle ouvrier sur la production ou les prix quand on s'adresse au conseil de délégués de la FIAT à Turin qu'à la section CGT de Renault Billancourt.

Aujourd'hui, le contrôle ouvrier est mis à l'ordre du jour par la situation elle-même et non par la simple culture politique de quelques révolutionnaires, amateurs de vieux livres :

- le plan Barre et son simulacre de blocage des prix imposent de débattre du contrôle des prix.

- la crédibilité croissante de l'Union de la gauche pousse le patronat à des précautions « préventives » en matière de prix et d'investissement. La renégociation en cours du Programme commun relance le débat sur les nationalisations.

C'est pourquoi, la perspective du contrôle doit occuper une place centrale à la fois pour répondre concrètement à la situation et pour engager le débat sur le programme commun et les tâches avec les travailleurs qui font confiance à l'Union de la gauche.

Prenons le contrôle des prix :

Barre a décidé un blocage général des prix. Les fonctionnaires du gouvernement chargés de contrôler son application disent eux-mêmes que les prix n'ont pas été relevés au 15 septembre et qu'ils n'ont aucun moyen réel de les vérifier... Mais qui

peut, mieux que les travailleurs eux-mêmes, contrôler les prix ? Il est possible, dès aujourd'hui, à l'initiative de sections syndicales d'entreprises et des syndicats d'employés du commerce, de prendre contact avec les associations familiales et les associations de locataires, de convoquer une réunion unitaire pour discuter concrètement de la prise en charge du contrôle des prix, de la dénonciation des hausses camouflées et même de l'organisation de ventes directes.

Sur la base d'expériences pratiques réalisées sur le plan local, il est possible d'engager le débat avec les travailleurs qui font confiance à l'Union de la gauche. Que doit faire un gouvernement qui veut réellement défendre les intérêts des travailleurs ? « Démocratiser » le Ministère, quadrupler les effectifs des contrôleurs des prix, sans en attendre plus d'efficacité réelle qu'aujourd'hui, ou développer le contrôle par les employés du commerce, qui sont les mieux placés pour dénoncer les truquages et les manipulations d'étiquettes, le contrôle par les travailleurs des entreprises de fabrication qui sont les mieux placés pour juger des pseudo changements de qualité des produits, ou des arrêts de fabrication de produits taxés.

Prenons l'exemple de la grève patronale des investissements et de la fraude fiscale. Les patrons croient à la possibilité d'un changement de gouvernement et certains prennent d'ores et déjà leurs précautions : des investissements prévus sont « retardés », des fabrications transférées dans d'autres pays. La presse patronale l'explique ouvertement et Barre lui-même ne s'en cache pas.

Que propose Marchais pour lutter contre cela ? De créer une commission d'enquête parlementaire. Une commission avec 3 UDR et deux républicains indépendants, qui va enquêter six mois avant de consigner ses travaux dans un gros rapport. Il faut vraiment avoir du tricolore dans la tête pour proposer une telle solution.

Mais l'idée d'une commission d'enquête n'est pas mauvaise en soi. Au contraire. Imaginons que dans une entreprise où le problème se pose, les sections syndicales CGT et CFDT se réunissent et mettent en place une commission d'enquête ouvrière, une commission unitaire ouverte aux travailleurs qui veulent y participer :

- pour exiger l'ouverture des livres de compte

- surveiller l'arrêt de toute fabrication

- contrôler les fraudes comme la sous-facturation de filiale à la maison mère.

- de même, pour la fuite des capitaux. Le dernier congrès de la fédération des banques CFDT avait déjà lancé la réflexion sur ce problème. Elle peut aujourd'hui trouver un début d'application pratique.

De même pour les nationalisations. Face au chômage, lorsque des entreprises jugées « non rentables » par leur patron sont abandonnées, les travailleurs qui les occupent doivent refuser ce chantage à la rentabilité, affirmer la responsabilité collective du patronat et réclamer la prise en charge de l'usine par l'Etat, patron des patrons, sous leur contrôle pour assurer le maintien des avantages acquis.

Mais ils doivent aussi lancer le débat sur ce qu'il faudrait faire sous un gouvernement de l'Union de la gauche : réclamer la nationalisation immédiate de leur usine, sans un sou pour leur direction.

Ces explications ne sont plus aujourd'hui des discours dans des livres ou des explications de propagande. Ils peuvent en France, pour la première fois depuis longtemps donner lieu à des débats acharnés dans le mouvement syndical, et surtout à un nombre limité mais significatif d'expériences pratiques sur le plan local, dont les révolutionnaires peuvent tirer les leçons pour l'ensemble des travailleurs.

Les responsabilités des organisations révolutionnaires

Disons-le franchement : pour les travailleurs d'avant garde qui ne se reconnaissent pas dans l'Union de la gauche, l'extrême gauche offre une image vraiment peu attrayante : 3 candidats d'extrême

gauche aux élections de Tours, on pouvait croire que c'était un maximum. On la dépasse : il y a maintenant 4 candidats d'extrême-gauche à Paris dans le 5ème arrondissement.

Non seulement c'est la division, la cartellisation, l'empoignade. Mais personne n'éprouve le besoin d'expliquer quelles sont les divergences qui ont rendu une candidature commune impossible. Pour Lutte ouvrière et le PSU par exemple, le refus de l'unité s'est fait à priori sans aucune explication. Cette attitude est absolument irresponsable et ne peut que rejeter des travailleurs dans les bras de l'Union de la gauche. La LCR pense au contraire qu'il est décisif que lors des prochaines échéances électorales apparaisse un pôle unitaire qui puisse non seulement influencer les militants de Mai 68 dont les certitudes vacillent, mais aussi développer la défiance vis à vis du programme commun chez les travailleurs qui font confiance à l'Union de la gauche.

L'enjeu de cette unité n'est certes pas l'électorat du 5ème arrondissement, électoralat peu ouvrier. Ce n'est même pas le score électoral, dont il n'y a de toute façon pas à attendre de miracle. C'est la préparation des prochaines échéances politiques et des tâches auxquelles les travailleurs seront demain confrontés.

C'est pourquoi la LCR s'est battue et continuera à se battre pour des listes unitaires sur des bases claires, en défendant 3 points :

- une critique explicite du programme commun
- une démarche unitaire vis à vis du PC et du PS
- la centralisation des luttes sur une plate forme unifiante pour faire échec au plan Barre et chasser Giscard.

Nous pensons que l'unité et la clarté ne sont pas incompatibles. Ceux qui pensent le contraire doivent l'expliquer publiquement.

La LCR s'est battue pour que l'unité se réalise dans la rue le 7 octobre avec un cortège unitaire des révolutionnaires ou faute de mieux un rassemblement de différents cortèges. Seules Lutte Ouvrière et la LCR ont défilé ce jour là à Paris sur leurs mots d'ordre. Alors qu'il y avait là l'occasion de faire connaître à des milliers de travailleurs qu'il existe une autre voie : ni le PSU, ni l'OC-GOP-Révolution, ni l'OCI n'ont jugé bon de le faire.

Nous continuerons - que ce soit dans la lutte contre le franquisme, les mobilisations contre l'oppression des femmes, ou d'autres initiatives politiques à poursuivre cette bataille unitaire, tenaces et têtus, avec la ferme volonté d'aboutir.

Nous ne sommes pas de ceux qui se posent un jour la question : « à quoi sert l'extrême gauche ? ». Mais nous avons conscience que si elle demeure aussi divisée, l'activité des marxistes révolutionnaires sera beaucoup plus difficile pour les prochaines échéances politiques.



LA SECURITE SOCIALE EN QUESTION



□ La presse bourgeoise est unanime : les mesures prises ces 10 dernières années n'ont rien réglé, tout juste évité le pire ! La situation de la sécurité sociale demeure « préoccupante »... Une véritable redéfinition s'impose ! Au gouvernement de prendre ses responsabilités, de tailler dans le vif ! Plus d'atermoiements !...

● « Les français gaspillent, vivent au dessus de leurs moyens » déclare le gouvernement. « Si l'évolution actuelle se poursuit, l'ensemble des prestations sociales dévorera en l'an 2000 le revenu national tout entier » déclarait déjà en son temps Pompidou. Il faut « responsabiliser » les travailleurs, ces dispendieux qui « consomment » toute bourse déliée, ces enzymes gloutons qui confondent médicaments et bonbons !

● Le patronat ne paye pas ses cotisations (au 31 décembre 1974, la somme des cotisations non recouvrées s'élevait à 4 milliards 192 millions dont 1 milliard 801 millions pour la seule année 1974), la sécurité sociale supporte des charges indues (frais de construction d'hôpitaux, de recherche médicale, d'enseignement...) qui devraient revenir au budget de l'Etat... si les patrons augmentaient les salaires, s'ils ne licenciaient pas... les cotisations augmenteraient, la situation économique s'assainirait, la relance serait possible... réplique (en substance) le PCF.

Un tel renvoi de balle ne fait qu'occulter le débat de fond. La sécurité sociale ne souffre pas d'une simple mauvaise gestion comme tentent trop souvent de le faire croire les pouvoirs publics ; elle ne souffre pas plus d'une simple incurie du gouvernement et du patronat. Comme le dit si bien le Figaro : « en dernière analyse, le problème qui se pose... à la sécurité sociale apparait bien comme un problème de société. Autrement dit comme un **problème politique majeur**. Pour le résoudre, le gouvernement devra faire preuve de toute sa capacité d'arbitrage entre les différents intérêts qui entrent en compétition ».



LES DEPENSES DE GESTION DE LA SECURITE SOCIALE

■ Les dépenses de gestion représentent de 6 à 8% de l'ensemble des dépenses... alors qu'elles sont de l'ordre de 15 à 20% pour l'assurance privée. Cela dit, il est quelque peu indécent de s'en vanter comme le font parfois les représentants syndicaux, quand on connaît les conditions d'exploitation des travailleurs de la Sécurité sociale : salaires parmi les plus bas, rendement, conditions de travail déplorables.

Le langage a le mérite d'être clair. En vérité, au delà du « déficit » lui-même (3 milliards pour 1976, 12 milliards prévus pour 1977), c'est le problème de la compression des coûts salariaux qui est posé... En effet, pour le patronat, la lutte contre l'augmentation des salaires se situe à deux niveaux : au niveau du **salaires direct** (salaire directement versé au travailleur)... mais aussi au niveau du **salaires indirect (ou différé)**, cette partie du salaire que l'on dit « cachée », « socialisée », redistribuée aux travailleurs sous forme de prestations (assurance maladie, allocations familiales, vieillesse) et qui joue un rôle important dans l'entretien et la reproduction de la force de travail...

Selon le CNPF, « les impôts et les cotisations qui pèsent aujourd'hui sur les entreprises ont atteint un niveau de **saturation**... les accroître encore réduirait la marge de manœuvre des entreprises françaises ! (le taux de cotisation des employeurs est passé de 22 à 29,45% - dont 2% déplaçonnés -

de 1945 à 1976)... La sonnette d'alarme est tirée ! Et ce qui était « permisible » dans une période de relance, accepté par la bourgeoisie comme un moindre mal, doit être vigoureusement remis en cause dans une période de récession : l'occasion est bonne pour parachever l'œuvre de 1967 (ordonnances sur la sécurité sociale) et débarasser définitivement l'institution des quelques oripeaux cogestionnaires qui pouvaient lui rester de la Libération. « En 1945, dans une situation et une économie de pénurie, la sécurité sociale devait protéger les travailleurs. Mais en 1971, la situation des travailleurs est totalement modifiée du fait de l'élévation considérable de leur niveau de vie. Ils doivent prendre la responsabilité de se couvrir individuellement contre la maladie, les accidents, etc... Les compagnies d'assurance sont faites pour cela », tel est aujourd'hui le langage tenu ! (déclaration de l'A.G.R.E.F., association des grandes entreprises françaises en 1971).

I - QU'EST-CE QUE LA SECURITE SOCIALE ?

Très tôt les travailleurs, pour se protéger contre des risques comme la maladie, la vieillesse, le chômage, créent leurs propres caisses de solidarité (les mutuelles d'entraide) dont l'efficacité fut limitée du fait :

- de la faiblesse des cotisations
- du trop petit nombre d'adhérents.

Les premiers jalons d'une législation sociale (essentiellement pour les accidents du travail) apparaissent sous la pression des luttes ouvrières... Mais ce n'est qu'en 1945 que les travailleurs imposent la Sécurité sociale dont la signification était bien différente pour le capital et pour la classe ouvrière.

En 1945, on sort d'une période où, du fait de la prolétarianisation de nouvelles couches sociales, l'entretien et la reproduction de la force de travail sont réduits au minimum, compte tenu des conditions du marché de la main d'œuvre (importance de l'armée de réserve industrielle) d'une part, et de l'état des luttes ouvrières d'autre part. Progressivement les choses changent du fait même du développement du capitalisme qui charrie et aiguise ses propres contradictions : la bourgeoisie a de plus en plus besoin d'une main d'œuvre qualifiée, « en bon état de santé », nombreuse. L'entretien et la reproduction de la force de travail ne peuvent plus se réduire au strict minimum physique nécessaire : se nourrir, procréer ! La reproduction de la force de travail incorpore de nouveaux besoins : instruction, qualification...

De son côté, la classe ouvrière, elle, lutte pour l'amélioration de ses conditions de vie, pour l'augmentation des salaires, pour s'assurer contre l'insécurité, le chômage, les accidents du travail, remettant par là même en cause les profits capitalistes.

La bourgeoisie comprend rapidement le parti qu'elle peut tirer de la Sécurité sociale. En effet, le salaire que verse l'employeur ne suffit pas, en général, à assurer le salarié contre les risques graves qu'il encoure : maladie, accidents du travail... il ne suffit pas non plus, à lui seul, à la reproduction de la force de travail selon les exigences et les besoins du marché de la main d'œuvre. Dès lors, pour le capital, le fait de donner une forme « collective » à une partie du salaire peut être éminemment rentable : cela permet de constituer une sorte d'épargne « forcée » qui répond aux **moindres frais** aux besoins accrus des travailleurs (hygiène, santé, loisirs, instruction...) et aux exigences capitalistes d'une main d'œuvre qualifiée et en bon état de santé. Pour la bourgeoisie, l'objectif est de s'assurer la main d'œuvre dont elle a besoin, en planifiant au mieux les coûts... or l'on sait que dans le calcul des

coûts de production, l'augmentation des salaires reste la **variable inconnue**, liée aux rapports de force entre les classes. L'objectif est donc de s'assurer la **paix sociale** au plus bas prix !

Cela dit, il est clair que la bourgeoisie dut céder, à la Libération, beaucoup plus qu'elle ne le souhaitait... Pourtant, si elle fit le gros dos à l'époque, il ne faut pas oublier que les exhortations de Maurice Thorez et du PCF à la classe ouvrière (« Produire d'abord », « la grève est l'arme des trusts »...) étaient là pour la rassurer sur le futur !

La bourgeoisie espérait ainsi **détourner** la Sécurité sociale à son profit, en l'utilisant comme contre-poids à la faiblesse des revenus, faiblesse dont les effets peuvent être néfastes pour le système capitaliste lui-même (trop faible consommation, faiblesse de la demande par rapport à l'offre, main d'œuvre ne répondant pas aux exigences du marché, etc.). A la Libération, les prestations sociales (maladie et allocations familiales surtout) apparaissent comme un élément possible de relance de la consommation minimale et comme un instrument de remise sur pied et de reproduction de la force de travail (politique nataliste).

En résumé :

● **Pour le patronat :** le versement de prestations comme les allocations familiales, vieillesse, maladie, chômage, doit permettre :

- de répondre aux moindres coûts à une demande minimale irréductible : santé, hygiène, natalité...
- de pallier aux inégalités les plus criantes

- de s'assurer une demande en biens de consommation « planifiable », garantie d'avance et jouant de ce fait un rôle régulateur sur le marché (cette demande « planifiable » peut représenter jusqu'à un quart du total des revenus disponibles d'un pays).

● **Pour la classe ouvrière,** la signification de la Sécurité sociale est toute autre : elle doit aller **au contraire** dans le sens d'un élargissement des besoins, elle se lie indissolublement à la lutte pour l'augmentation des salaires directs, pour arracher au capital le maximum de ce que celui-ci lui extorque.

■ **Ce jeu des prestations sociales par rapport au revenu salarial apparaît tout particulièrement dans le cas des femmes travailleuses : il autorise l'employeur à payer au plus juste la force de travail, voire à payer des salaires qui ne suffisent même pas à la simple reconstitution de la force de travail (cf. aussi la notion de « salaire d'appoint »).**

Résultat d'un équilibre précaire entre les classes, la Sécurité sociale, à la Libération, reflètera toutes ces contradictions et sera l'enjeu d'une lutte intense entre la bourgeoisie et la classe ouvrière.



LES PREMIERES REMISES EN CAUSE

Dès l'après guerre, la bourgeoisie porte ses premiers coups. En 1948, la Sécurité sociale connaît ses premières difficultés en raison, entre autres :

- de la hausse des prix qui se traduit par une augmentation des dépenses de la Sécurité sociale alors que les salaires (donc les cotisations) stagnent. Le patronat peut ainsi commencer à revenir sur les « concessions » trop grandes qu'il a du faire.

- des retards de paiement des cotisations patronales (50 milliards d'anciens francs de cotisations dus par les patrons au titre de l'année 1949) : les employeurs arguent de « charges salariales » excessives, hypothéquant les capacités concurrentielles de l'économie française.

Enfin, en 1955, l'A.G.R.E.F. revendique une représentation paritaire des employeurs dans les conseils d'administration... revendication qui n'aboutira qu'en 1967 avec les ordonnances du général de Gaulle.

■ En 1958, plusieurs mesures furent décrétées : proposition d'un « non-remboursement de 30 francs » deux fois par an... le pouvoir dut revenir sur cette mesure six mois après !

- remboursement à 70 % au lieu de 80 % pour la majorité des médicaments
- non remboursement de certaines cures thermales etc...

Premiers coups de griffe, premières attaques que le gaullisme systématisera.

Le problème N°1 pour la bourgeoisie est de revenir sur la notion du « droit à la santé », tel qu'il était exprimé à l'origine, c'est à dire en fonction des besoins et non du pouvoir contributif de chacun. En effet, un tel « droit » entre directement en contradiction avec la tendance du patronat à contenir le « besoin médical » dans les strictes limites de ce qu'il juge nécessaire à l'entretien et à la reproduction de la force de travail. Le type de distribution des soins, selon les besoins, s'oppose à l'économie de marché en ce sens qu'il tend à faire des assurés des consommateurs « égaux » (en droit si ce n'est en fait : cf. chapitre sur la « surconsommation médicale ») aucune limite n'étant a priori fixée à la demande médicale des travailleurs. Or, dans le système capitaliste, les besoins des travailleurs ne peuvent être satisfaits en eux-mêmes, mais uniquement dans la mesure où une satisfaction minimale est indispensable au renouvellement de la force de travail (1).

Ce droit à la santé » allait de plus favoriser un développement incontrôlé du capitalisme du secteur sanitaire (trusts pharmaceutiques, cliniques privées) au détriment du capitalisme dans



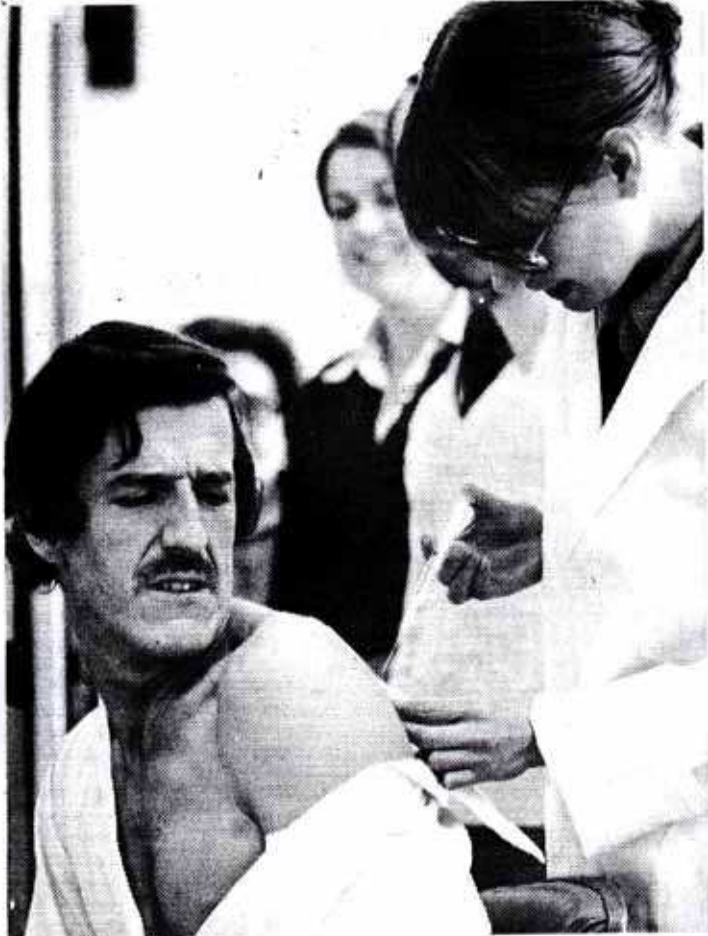
son ensemble (les employeurs voyant leurs « charges salariales » par trop augmenter à leur goût !)...

Résultat : la maîtrise des dépenses de santé s'avère rapidement impossible dans le cadre d'un système mettant face à face une « consommation socialisée » et une médecine « libérale », en quête de profits, se nourrissant de la Sécurité sociale (la consommation médicale est un des postes de consommation connaissant le plus fort taux de développement depuis 1959 : elle vient juste après l'achat de véhicules, de postes de radio, de télévision...).

Peu encline à prendre des mesures radicales au niveau de la branche maladie, par crainte de la riposte ouvrière, la bourgeoisie pallie à l'augmentation des dépenses de celle-ci par l'augmentation des cotisations, la diminution des prestations et par une politique de pillage systématique de la branche allocations familiales. Les prestations familiales connaissent une forte dégradation et perdent en quinze ans jusqu'à 40% de leur pouvoir d'achat par rapport aux prix et aux salaires. Cette politique permet au pouvoir d'éviter le dégagement de nouvelles ressources

(1) Dans le mode de production capitaliste, la force de travail est devenue une marchandise. Le prix de cette « marchandise », c'est-à-dire l'ensemble de la rétribution que touche l'ouvrier est le salaire. La valeur de la force de travail est déterminée par ce qui est nécessaire à son entretien et à sa reproduction : l'élément physiologique au dessous duquel il est difficile de descendre ou « minimum vital ». Cela dit, cette notion de « minimum vital »

n'est pas une notion rigide, établie une fois pour toutes : elle incorpore des besoins qui évoluent selon le degré de développement de l'économie d'un pays et de son histoire (cf. les discussions pour le calcul du SMIC). En ce sens, elle est aussi fonction des contradictions entre le capital et le travail, c'est-à-dire de la lutte de classe, de ce que les travailleurs sont capables d'imposer par leurs luttes.



... mais du même coup, la fonction « régulateuse », « stabilisatrice » assignée à la Sécurité sociale par la bourgeoisie s'en trouve annulée (la commission du VIIème plan parle même d'échec).

L'HEURE DES DESILLUSIONS

Ce rôle « stabilisateur », on le voit, ne jouera guère dans le sens souhaité par la bourgeoisie. La démagogie actuelle sur la croissance trop grande des dépenses de santé au détriment de l'aide aux familles et aux vieillards est éloquente !

Les ordonnances de 1967 portent le premier grand coup. Elles viennent signifier aux travailleurs que la Sécurité sociale n'est pas un tonneau sans fond et qu'elle ne peut les garantir contre les divers risques sociaux qui mettent en jeu l'entretien et la reproduction de la force de travail au delà de ce que le capital juge possible et nécessaire : l'affectation des sommes allouées, ainsi que leur montant, doit donc en dépendre.

Ces ordonnances ont pour conséquence :

1- **L'éclatement en 3 caisses autonomes** : assurance maladie, vieillesse, allocations familiales dont la trésorerie était jusque là commune. Cette mesure remet directement en cause la conception d'un « risque social unique » qui présidait à l'origine. Elle permet de « responsabiliser » chaque branche en fonction de ses seules ressources. Ce qui s'affirme ici, c'est la notion de **budget**, donc d'une limite a priori définie : tout « déficit » dans une branche doit se traduire soit par une augmentation des cotisations, soit par une diminution des prestations. Il ne devrait - en principe - plus y avoir de transfert d'un régime à l'autre (des allocations familiales à la vieillesse, à la maladie...).

2- **L'entrée massive du patronat dans les conseils d'administration** sur lesquels il a désormais la haute main ; **représentation patronat/salariés** :

avant 1967 : 3/4 salariés - 1/4 patronat
après 1967 : 1/2 salariés - 1/2 patronat

Les représentants syndicaux n'ont plus que **9 sièges sur 18** : 3 CGT, 2 CFDT, 2 FO, 1 CFTC, 1 CGC nommés pour 4 ans.

3- **L'augmentation des cotisations** avec parallèlement la dégradation des prestations (augmentation du ticket modérateur, c'est à dire de la part des soins non remboursée)... Mesures que le patronat applaudira en ces termes : « Effet financier immédiat soulageant la Sécurité sociale. Effet économique lointain en favorisant l'intégration des dépenses de soins dans le budget de la consommation privée. Effet éducatif en montrant aux individus qu'ils doivent être les premiers artisans de l'amélioration de la santé ».

Enfin, il était précisé que la porte restait grande ouverte pour de nouvelles attaques... attaques que le gouvernement Barre nous concocte aujourd'hui !

AU COURS DU VIème PLAN (1971-1975) :

Progression annuelle des dépenses de l'ensemble des régimes obligatoires de Sécurité sociale : 7,45%

dont :

prestations vieillesse : augmentation de 9,2%
Prestations maladie : augmentation de 7,7%
Allocations familiales : augmentation de 1,5%
Accidents du travail : augmentation de 6%

1975 : dépenses de l'ensemble des régimes de Sécurité sociale : 240 milliards de francs, soit 18,1% de la production intérieure brute (P.I.B.) (En Belgique et en Allemagne les prestations sociales représentent plus de 20% de la P.I.B.)... et 80% du budget social de la France (309 milliards).

LE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

Les cotisations salariales (Sécurité sociale, retraites complémentaires, ASSÉDIC, mutuelles) représentent plus de 40% du salaire de la majorité des travailleurs. Cette masse d'argent n'est que du salaire indirect (ou différé). Ainsi, cotisations « patronales » et cotisations « ouvrières » constituent une seule et même masse d'argent. Mais le fait qu'il y ait répartition, division en deux cotisations : la cotisation « patronale » et la cotisation « ouvrière » n'est pas neutre. Ainsi, toute augmentation des cotisations « ouvrières » (de même que toute diminution des prestations) équivaut à une baisse générale des salaires, à une diminution du pouvoir d'achat ; elle se traduit par une ponction directe sur le salaire que le travailleur voit apparaître sur sa feuille de paye (moins 29 francs en 1976 pour un salarié de 2000 francs) et à laquelle il est directement sensible (tout comme il est sensible à toute diminution des prestations)...

... Par contre, toute augmentation des cotisations « patronales » revient (en principe) à une augmentation de salaire : elle se traduit par une augmentation de la masse salariale

globale... d'où l'importance de distinguer cotisation « ouvrière » et cotisation « patronale », même s'il ne s'agit **fondamentalement** que du seul salaire des travailleurs. Cela dit, pour que cette augmentation des cotisations « patronales » ne se traduise pas en retour (comme nous l'avons vu plus haut) par un blocage des salaires directs, la lutte des travailleurs est nécessaire. On compte en général que la moitié des contributions versées par les employeurs revient en fait aux travailleurs (par diminution du salaire direct), l'autre moitié revenant, elle, à la charge des consommateurs (par l'augmentation des prix) : donc aux travailleurs !

Néanmoins, la logique du capital étant à la compression maximum des coûts de production (nécessité d'être concurrentiel sur le marché, donc d'avoir des prix compétitifs), celui-ci milite constamment à la réduction tant de la part **directe** que de la part **indirecte** du salaire. Le système du plafond (actuellement à 3160 Frs) pour le calcul des cotisations joue dans cette direction, c'est à dire dans le sens d'une baisse générale des salaires : l'employeur paye proportionnellement moins de « charges » pour un cadre que pour un ouvrier, les cotisations étant dégressives par rapport aux revenus.

Le résultat est que la cotisation versée à la Sécurité sociale pour un ouvrier représente une ponction sur son salaire beaucoup plus grande que pour un cadre. **Le système du plafond revient, de facto, à faire payer les ouvriers pour les cadres**, alors même que ces derniers consomment 3 fois plus de médecine qu'eux ! L'employeur peut ainsi payer de substantiels salaires aux hauts cadres sans contribuer en proportion au financement de la Sécurité sociale.

En résumé, on peut dire que les petits salariés payent plus et bénéficient moins de la redistribution.

Dès lors, la question des cotisations salariales pour le financement de la Sécurité sociale doit se poser à deux niveaux :

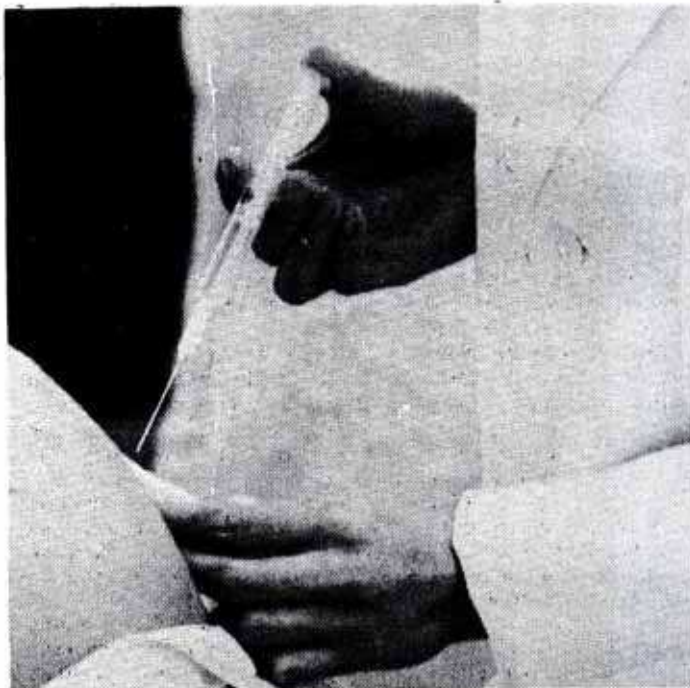
► nous réclamons la suppression de la cotisation « ouvrière », celle qui est versée par le salarié, celle-ci représentant une amputation du pouvoir d'achat.

► mais parallèlement, nous exigeons un relèvement substantiel des cotisations dites « patronales », ainsi que le déplafonnement

pour le calcul des cotisations.

Pourtant, ces revendications ne règlent pas fondamentalement les problèmes. Il est clair qu'une mesure comme le **déplafonnement** peut, dans un premier temps, conduire à un « assainissement » des finances de la Sécurité sociale. Mais le problème essentiel qui est posé aujourd'hui est celui du dégagement de ressources autres que celles basées sur les seules cotisations salariales (en 1975, les recettes du régime général et des salariés agricoles provenaient pour 96% des cotisations). Le système tel qu'il n'est n'instaure en effet qu'une simple solidarité entre assurés, entre salariés : ce sont eux et **eux seuls** qui payent (on a vu comment le patronat répercute ses charges sur les salaires et sur les prix : seuls les travailleurs n'ont aucune possibilité de répercuter l'augmentation de leurs cotisations ; ils ne récupèrent de toute façon jamais en système capitaliste la valeur qu'ils ont produite). Il faut le dire et le répéter : **il n'y a pas de participation patronale au financement de la Sécurité sociale !** L'Etat de plus n'hésite pas à rembourser au besoin une partie des charges sociales aux entreprises exportatrices en vue de les aider à « soutenir la concurrence ». On peut aussi rappeler que « l'importance » de ces charges salariales est une justification avancée par les capitalistes français pour payer moins d'impôts que leurs concurrents étrangers ! Les recettes de l'Etat proviennent à plus de 60% de **taxes sur la consommation**, et le pouvoir ne veut pas entendre parler d'imposition du capital, seule mesure pouvant pourtant permettre, comme le souhaite si ardemment notre premier ministre, de « corriger les inégalités ».

Ainsi, le système de Sécurité sociale, tel qu'il est, revient uniquement à faire payer les travailleurs pour les chômeurs, les retraités, les malades sans ressources (qui continuent - à juste titre - à bénéficier de prestations sans pouvoir continuer à cotiser). Ce sont donc les travailleurs qui, à un **double niveau**, font les frais de la gabegie capitaliste : **non seulement leur emploi, leur santé sont menacés, mais de surcroît, plus le nombre de chômeurs augmente, plus la masse des cotisations diminue, plus les prestations s'amenuisent**. En novembre 1975, la perte de cotisations pour cause de chômage était évaluée à 11 milliards de francs par an ! L'« effet redistributif » de la Sécurité sociale est donc limité du fait que ce sont les salariés seuls qui contribuent au financement de la Sécurité sociale.



LA « REDISTRIBUTION »

◆ Une étude de l'INSEE, sur le revenu moyen de 8 grandes catégories socio-professionnelles en 1970 montre que l'écart entre moyennes extrêmes, qui est de 1 à 8,5 pour les revenus primaires, est réduit à 1 à 3,9 par les revenus de transfert pris en compte (retraite comprise) puis à 1 à 3,6 pour le revenu disponible après impôt direct. Mais cette étude porte sur des écarts entre moyenne et non entre ménages ou individus. De plus, elle ne tient pas compte des cotisations sociales des salariés (dont on a vu qu'elles étaient plus fortes pour les basses catégories de salariés) ni des impôts indirects (qui frappent tout particulièrement les produits de base, de consommation courante)... Selon d'autres études : *les « seuls bénéficiaires de la redistribution monétaire étaient sans conteste les inactifs ».*

Par contre, ce mode de financement de la sécurité sociale avantage les entreprises à faible main d'œuvre (automatisée, semi-automatisées...). Il incite les entreprises « défavorisées » à ce niveau à comprimer les effectifs en supprimant des postes de travail, à s'équiper de machines plus modernes... c'est-à-dire à remplacer du travail vivant par du travail mort (machines)... Ce qui se traduit, particulièrement dans une période de récession, par une aggravation des conditions de vie et de travail pour la masse des travailleurs : intensification des cadences, rendement, allongement du temps de travail alors que parallèlement le nombre de chômeurs augmente.

Il faut par ailleurs souligner que, contrairement aux autres pays européens, l'Etat français ne participe pas aux charges de la sécurité sociale (participation pourtant prévue par l'article 118 du code de la sécurité sociale). Non seulement il n'y participe pas mais de plus, comme on l'a déjà mentionné, il utilise les fonds qui proviennent des assurés pour couvrir des charges qui « en principe » lui reviennent : constructions d'hôpitaux, équipements collectifs, recherche médicale, enseignement... (La CGT évalue à 22 milliards pour 1976 le montant des « charges indues ») En tant qu'employeur, il ne paye même pas ses cotisations à la Sécurité sociale (entreprises d'Etat, nationalisées, fonctionnaires, etc...) IIII. Il multiplie par ailleurs les quêtes publiques : recherche pour le cancer, et tout récemment : journée pour les personnes âgées ! Ce sont donc encore et toujours les travailleurs qui casquent : le peu que l'Etat débourse, il le récupère par le biais de la TVA, aggravant par la même les finances de la sécurité sociale (ce n'est pas une réduction de la TVA sur les produits pharmaceutiques - comme le pratique le gouvernement - qui est nécessaire, mais la suppression pure et simple de celle-ci !).

Le plan Barre aujourd'hui ne propose rien de plus qu'une accentuation et une accélération de la politique pratiquée depuis 1967. Son objectif est de réussir à rétablir la confiance des patrons envers le gouvernement, de les inciter à investir et pour cela de baillonner la classe ouvrière. En effet, la course aux profits implique périodiquement le blocage, voire la réduction de la consommation des travailleurs (donc des salaires directs et indirects), cela en vue d'élever le taux de profit, de permettre la relance des investissements. Le rôle de l'Etat est à ce niveau primordial : appelé sans cesse à financer nombre de domaines - comme la recherche - afin de répondre efficacement aux besoins du procès de travail capitaliste, il a constamment tendance à « grignoter » les avantages arrachés par les travailleurs et à amputer au maximum certaines parts du budget de l'Etat (ex : le budget de la santé qui de 1976 à 1977 passera de 12,3 milliards à 13,6 milliards seulement alors que le budget avait progressé de 15,6 % de 1975 à 1976... il est vrai qu'il s'agissait d'une contribution exceptionnelle des pouvoirs publics, le « scandale des hôpitaux » commençant à devenir par trop dangereux, générateur de gaspillages : une certaine « humanisation », comme on dit, s'imposait !).

FRANCE : MEDAILLE D'OR DES INEGALITES

◆ Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) :

En France, les 20% de la population ayant les plus hauts revenus disposent de 47,1% de l'ensemble des revenus, alors que les 20% ayant les plus bas revenus ne disposent que de 4,2% de l'ensemble des revenus !!!

Pourtant, d'un autre côté, l'Etat est contraint de pallier la faiblesse, voire l'absence de ressources de certaines catégories de la population. Dès lors, il ne lui reste d'autre solution que de faire

payer les travailleurs pour les non-travailleurs. Cette politique s'applique aujourd'hui à grands coups de démagogie sur la « solidarité » des différentes catégories de la population en faveur des plus démunis, sur la « réduction des inégalités » dont on dit la France, championne.

LA « GENERALISATION » DE LA SECURITE SOCIALE

En ce qui concerne la Sécurité sociale, le problème majeur posé aujourd'hui est celui de sa **généralisation** à toutes les catégories sociales (1978). Projet louable il en fut, voté en octobre 74, à une très faible majorité (273 voix contre 203) mais que nos gouvernants prétendent appliquer sur le dos des salariés. La « réforme » de 1974 repose sur deux principes simples :

► la compensation obligatoire entre les différents régimes salariés et non salariés.

► la généralisation de la sécurité sociale pour toutes les personnes qui n'en bénéficient pas encore : les jeunes sans emploi, les femmes des appelés, les veuves, etc...

Or l'Etat n'étant pas prêt à participer sérieusement à l'effort de « solidarité nationale » auquel il tient tant (les subventions ont toujours été accordées chichement)... c'est au régime général des salariés (qui comprend tous les salariés du commerce et de l'industrie, les fonctionnaires) que va revenir le coût de la généralisation (environ 8 Milliards)... Ce sera aussi à lui de prendre en charge les régimes déficitaires qui ne peuvent vivre de leurs seules cotisations. (Il faut rappeler que depuis 1962 diverses lois ont déjà porté à la charge du régime général tout ou partie du déficit des régimes spéciaux de salariés : SNCF, Mines, RATP...) Du même coup, et en l'absence de toute nouvelle ressource (Le régime général connaît au contraire aujourd'hui une perte en cotisations vu l'augmentation du chômage), la généralisation se traduira par la mise en place progressive d'une protection minimale pour tous.

LE DEFICIT DES REGIMES SPECIAUX

◆ La concentration du capital, les mutations qu'elle entraîne, ont conduit au déséquilibre des régimes spéciaux du fait :

- de la réduction des effectifs dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat (résultat de la concentration).

- de la réduction des effectifs dans les Mines, la SNCF etc. (résultat de la rentabilisation capitaliste).

Le Régime général lui, a connu un accroissement important de ses cotisants (+ 2.500.000 de 1964 à 1974)

Cette politique « généreuse » du pouvoir doit lui permettre :

1 - de dégager, au niveau du budget de l'Etat, des ressources accrues en vue d'améliorer la politique d'aide aux entreprises.

2 - de peser sur l'augmentation des dépenses sociales en pratiquant un système de clauses restrictives quant au versement des diverses prestations (cf. LES ALLOCATIONS FAMILIALES), de transformer de plus en plus les prestations en un système d'assistance. Cette politique de restrictions - qui pour aller en s'accroissant n'en est pas pour autant nouvelle - devrait permettre d'enrayer l'accroissement jugé trop rapide des charges salariales du patronat (donc des salaires).

La « réduction des inégalités » signifie pour le pouvoir en place : **nivellement par le bas.**

La généralisation doit conduire à :

► la fusion de tous les régimes de salariés et de non salariés avec mise en place d'un régime de base minimum auquel chacun aurait droit si ses ressources sont inférieures à ce minimum.

► couplé à cela, un système de régime **complémentaire obligatoire** qui ne s'appliquerait qu'aux cotisants (le bénéfice serait donc lié au pouvoir contributif) et qui attribuerait des prestations supérieures à celles du régime minimum

► chacun étant par ailleurs « libre » de s'affilier à une mutuelle (selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle il appartient) ou à une assurance privée pour bénéficier d'une couverture complète. C'est un retour au système de la « capitalisation » où l'individu s'assure contre un risque déterminé par une prime donnée. L'objectif est d'éviter les « excès » de consommation et pour cela, comme l'explique le patronat, d'associer financièrement les assurés à la couverture de leurs propres besoins.

Le « besoin médical » est ainsi réintroduit dans le giron de l'économie de marché. Les travailleurs sont appelés à s'« auto-contrôler » : à chacun selon ses ressources et non pas à chacun selon ses besoins...

LA GESTION DE LA SECURITE SOCIALE

Pour le PCF, le fait que la sécurité sociale ait été basée sur les cotisations salariales et non sur l'impôt était en soi un « facteur de lutte ».

«... le système français de solvabilité soulignait l'insuffisance et le retard des structures ; il devenait lui-même facteur de lutte dans la mesure où - comparativement aux formules type « Etat-providence » de certains pays voisins - les principes mêmes de son fonctionnement se situaient sur le terrain de la lutte de classe ».

Malheureusement, si la Sécurité sociale a pu être « soustraite » aux discussions du budget... elle n'en a pas pour autant échappé aux mêmes lois car elle dépend (comme nous l'avons vu) :

1 - des cotisations salariales... donc du rapport de force entre les classes (en ce sens et en ce sens seulement elle se situe sur le terrain de la lutte de classe !).

2 - de la politique pratiquée en matière de santé, donc du budget de l'Etat.

Or, en laissant croire que le système français de sécurité sociale était un « trésor », une « propriété exclusive des travailleurs » qui s'insérerait dans un tissu de réformes démocratiques devant progressivement faire plier le capital, le PCF « omettait » d'expliquer que la sécurité sociale ne pouvait qu'être **dénaturée** tant que la bourgeoisie gardait le pouvoir de décision économique et tant qu'en conséquence elle gardait le pouvoir de fixer la part du budget attribué à la santé en fonction des priorités économiques du capital, tant que parallèlement se maintenait un système de soins régi par la recherche du profit, s'enrichissant sur le dos des assurés.

« La responsabilité directe du capitalisme dans l'état de santé des travailleurs était affirmée... l'employeur demeurait le responsable du bon état de santé du salarié et de sa famille » continue le PCF. Autant demander au loup d'être gardien de brebis ?... Car une chose était d'imposer à la libération la constitution d'une sorte de « capital-santé » pour répondre aux besoins des travailleurs, autre chose était de se satisfaire de l'inscription aux tables de la loi d'un « droit » dont le capital n'a cure ! Il n'y a pas d'acquis durable pour les travailleurs en système

capitaliste. L'ingérence des travailleurs, à quel que niveau que ce soit dans la répartition du surproduit national est intolérable pour le capital.

◆ **Budget de la Sécurité Sociale en 1971 : 87 milliards, Budget de l'Etat la même année : 180 milliards soit un peu plus du double seulement !**

L'écart n'a cessé depuis de se réduire : avec plus de 240 milliards de francs lourds aujourd'hui, le budget de la Sécurité sociale serait de la même importance que celui de l'Etat.

Ce sont pourtant les représentants des salariés qui, dès la mise en place de la Sécurité sociale, passeront les premiers compromis :

«... dans le domaine administratif également il a fallu tenir compte de la situation politique et de l'opposition qui se manifestait à une gestion purement syndicale du système, la présence d'employeurs dans les conseils d'administration est le résultat d'un compromis, mais théoriquement elle ne se justifie pas. C'est un relent de paternalisme, survivance du passé ».

Du « paternalisme » ! On croit rêver !

De compromis en compromis, de recul en recul, de petites trahisons en grande trahison, on en est réduit à ne plus parler que de détournement de fond de la part d'un patronat peu scrupuleux... Et ce sont le PCF et la direction de la CGT qui véhiculeront dans l'après guerre les pires illusions quant à la possibilité de réduire progressivement les inégalités économiques et sociales par une redistribution grandissante des revenus en faveur des travailleurs, quant à la possible « démocratisation » de l'Etat bourgeois. L'utilisation du terme « trésor » est à soi seule tout un programme. (pourquoi pas le terme de « caverne d'Ali Baba ») :

« Le plan français de sécurité sociale était plus qu'une réalisation, c'était aussi un espoir. Tout n'était pas parfait, complet, mais en 1945 tout n'était pas possible : la France était tellement ravagée. Mais il s'agissait d'un plan, cela voulait dire promesse, espoir d'améliorations futures et de toute façon un pas immense était fait qui sortait le travailleur de sa condition d'assisté ou de secouru et en faisait un assuré de plein droit, à part entière, un électeur de ses représentants ». (Le Peuple, CGT).

« Espoir », « promesse »... perdus ! Quelle oraison funèbre 30 ans après !

Mais les faits sont têtus et cruels. En appelant les travailleurs à contribuer avec abnégation à l'effort de reconstruction nationale, à suivre les cocoricos de l'union et de la concorde nationale, le PCF et la direction de la CGT contribuaient efficacement à chloroformer la classe ouvrière et à remettre sur rail le système capitaliste.

L'historique des capitulations est malheureusement chargé. En témoigne : ces dix dernières années où la riposte s'est bornée à des protestations, pétitions, manifestations sans lendemain. L'exemple le plus parlant est celui de l'abandon de la revendication de l'abrogation des ordonnances de 67 au moment de la signature des accords de Grenelle en 1968. Cette cascade de capitulations a permis au pouvoir de démanteler sans trop de résistance la sécurité sociale. Dès avant 1967 les problèmes rencontrés furent multiples du fait certes de la présence du patronat et des syndicats jaunes dans les conseils d'administration, mais aussi de l'absence d'autonomie de la sécurité sociale vis à vis de l'Etat, le contrôle ministériel se transformant de plus en plus en un pouvoir de gestion direct sur les organismes. Cela se concrétisa notamment en 1960 par un décret qui limitait les prérogatives des conseils d'administration au profit des directeurs

de caisses placés sous l'autorité ministérielle. Les ordonnances de 1967 viendront détruire totalement le mythe de la gestion ouvrière. Désormais désignés et non plus élus, les représentants des travailleurs n'ont plus la majorité. De plus, le pouvoir garde un droit d'arbitrage, de « conciliation » entre les deux parties (selon l'article 74 de la loi des finances du 29/12/71, les décisions générales ou collectives du conseil d'administration peuvent être suspendues par le directeur qui défère au ministre qui décide dans un délai de un mois). Les protestations syndicales restent malheureusement purement verbales : CGT et CFDT se refusent à toute mobilisation sérieuse des travailleurs pour exiger l'expulsion des patrons des conseils d'administration. En avril 1976, la CGT prend la décision de ne plus siéger aux conseils d'administration pendant 3 mois, afin d'« alerter » les travailleurs... Mais cette décision, qualifiée de « grave » ne connaît aucune suite : la CGT réintègre aujourd'hui les conseils d'administration, offrant - comme seule perspective - aux travailleurs une **journée d'action** (refusée par la CFDT). La trame de cette politique : préserver les acquis, préserver les acquis, préserver les acquis... alors même que seule la mobilisation des travailleurs était capable de faire reculer le pouvoir.

LES PERSPECTIVES DU PLAN BARRE

◆ Selon les CFDT : « Si le plan Barre réussit, hypothèse retenue par le pouvoir, 1977 se soldera par de nouvelles augmentations de cotisations et de nouvelles diminutions des prestations.

» En effet, les prévisions de recettes du Régime général ont été faites sur la base d'une augmentation du salaire moyen par tête en 1977 de 11,2%.

Sur cette base, le « déficit » de 1977 prévu par le Ministère du Travail se montrait à plus de 12 milliards de francs. Si, comme le veut Barre, le salaire moyen par tête augmente en 1977 de 6,5%, le manque à gagner pour le Régime général sera au moins de 6 milliards de francs.

» L'augmentation des cotisations de 1,4% au 1er octobre 1976 doit donner, en année pleine, 6 milliards de recettes supplémentaires. Le blocage des salaires en 1977 annulera donc les effets de l'augmentation des cotisations du 1er Octobre 1976.

On peut donc s'attendre dès maintenant à une augmentation des cotisations en 1977 de l'ordre de 2,8% pour éponger le « déficit » de 12 milliards en 1977. Ce qui signifie que sur deux ans (1976-1977) les cotisations risquent d'augmenter de près de 6%.

» Gageons que le pouvoir ne fera pas une telle erreur. En effet, augmenter les cotisations de 6% sur deux ans quand on prêche le blocage des salaires à 6,5% peut provoquer quelques remous.

C'est pourquoi, la deuxième recette, à savoir la diminution des prestations, sera associée à la première (l'augmentation des cotisations) pour aboutir au même résultat : baisse du pouvoir d'achat de 6% en deux ans.»

LA « SURCONSOMMATION » MEDICALE

Ce thème revient constamment pour expliquer le « déficit » de la sécurité sociale. Pourtant, ce n'est un secret pour personne qu'environ **45 % des médicaments achetés le sont sans ordonnances**. Or ce sont précisément - et en général - les plus défavorisés qui, plutôt que de s'adresser à un médecin font appel aux conseils du seul pharmacien... quitte à ne pas être remboursés ! A cela plusieurs raisons : l'ignorance devant la maladie (on se soigne avec les moyens du bord), la peur que cela ne se traduise par une perte importante du salaire, le caractère dissuasif du prix de la consultation...

Mais les mythes sont tenaces : la sécurité sociale servirait en grande partie à financer des « vacances supplémentaires » aux « fainéants ». La fatigue, les dépressions nerveuses, etc... liées à l'intensification des cadences, au rendement, à l'aggravation des conditions de travail, à l'importance du temps passé au travail (la moyenne est aujourd'hui de 42,7 heures hebdomadaires), aux conditions de transport et à l'éloignement du lieu d'habitat, sont rarement pris en compte. On camoufle soigneusement le fait que la mortalité par accidents, suicides, tuberculose, alcoolisme touche plus particulièrement les manœuvres, les ouvriers du secteur privé... Les accidents du travail sont aussi au maximum tus,



minimisés : en 1973, sur 13,4 millions de salariés couverts par la caisse nationale d'assurance maladie on a dénombré 1.136.000 accidents du travail avec arrêt, causant la mort de 2246 personnes. Le taux de fréquence de ces accidents est inchangé depuis 1949 (chiffres INSEE).

On parle souvent de « surconsommation » médicale... mais rarement de « sousconsommation » médicale. La prévention de la maladie, elle, n'est pas reconnue ; les possibilités de se faire ausculter sont minimes et la sécurité sociale se contente de proposer ponctuellement des examens complets gratuits. La prévention, largement insuffisante, est de fait réservée aux riches. Le patronat lui multiplie les contrôles médicaux pour les ouvriers en arrêt, et cela illégalement. Il n'hésite pas à supprimer au travailleur qui refuse de se soumettre à ce type de contrôle (parallèles à ceux de la Sécurité sociale) les indemnités complémentaires de maladie auquel il a droit (cas des travailleurs mensualisés).

D'autres raisons au « déficit » de la sécurité sociale (que l'on invoque de manière moins tonitruante) sont avancées :

- allongement de la longévité : les personnes âgées d'au moins 65 ans représentaient 8,5 % du total en 1901, 9,6 % en 1931, 11,1 % en 1946, 12,6 % en 1968, 13,3 % en 1975 (chiffres INSEE). Tendence qui doit aller en s'accroissant. Or il est clair qu'avec l'âge, le risque de maladie augmente considérablement.

- accroissement important du coût des soins. A la fin des années 60 on calculait que le taux de croissance par an était de 3 % pour les visites, 6 % pour les consultations, 7 % pour les actes de chirurgie et de spécialités, 8 % pour les actes de radiologie, 14 % pour les examens de laboratoires.

... Aujourd'hui, les dépenses de santé s'accroissent au rythme de 9 % l'an.

Parallèlement, quelle est la situation des personnels et des équipements de santé ?

La France aurait avec près de 70.000 médecins une densité d'environ 1 médecin pour 750 personnes ! Ce qui la rapproche des Pays Bas et de l'Angleterre, mais la laisse loin derrière l'Allemagne (543), l'Italie (544), les Etats-Unis (621), l'URSS (390). De plus, la répartition des médecins sur le territoire est loin d'être proportionnelle à la densité de la population ; certaines régions comme la région parisienne, le Sud de la France et l'Alsace sont plus favorisées. Pour les hôpitaux, c'est plutôt la moitié est de la France qui serait le mieux pourvue (chiffres INSEE). Les honoraires médicaux eux, varient largement selon le standing, la spécialisation... D'après la confédération des Syndicats médicaux français, plus de 50% des médecins pratiquent des tarifs supérieurs à ceux remboursés par la Sécurité sociale. Les médecins ont, de plus, tendance à multiplier visites et actes médicaux pour accroître leurs gains (et cela toujours aux dépens de la Sécurité sociale).

... Toutes choses qui soulignent on ne peut mieux les distorsions et le caractère de classe de la médecine en France.

La bourgeoisie hurle à l'augmentation « incontrôlée » des dépenses de santé ! L'hospitalisation est le poste le plus important en la matière. Par rapport aux prestations, son pourcentage qui représentait 30,35 % en 1949 est passé à 43,87 % en 1970. L'hospitalisation publique et privée coûterait aujourd'hui 33 milliards de francs, soit 2 fois plus que les dépenses de pharmacie et trois fois plus que les honoraires payés aux médecins des villes.

Le régime général intervient à deux niveaux dans le financement de l'hospitalisation :

- par la couverture financière des séjours hospitaliers des assurés (pour 80 à 85 % de l'ensemble des frais occasionnés)
- par sa participation aux frais d'infrastructure, de construction, d'équipement, de recherche, de formation du personnel, etc... par rapport auxquels l'Etat, lui, « démissionne », préférant faire payer les assurés.

Il faut dire qu'à l'origine, vu l'état sanitaire déplorable (vétusté



des hôpitaux, etc.) ce sont les représentants mêmes des salariés qui préconisèrent la contribution du régime général aux frais d'équipement. De 1946 à 1965, la participation du régime général à l'amélioration de l'équipement hospitalier sera le double de celle de l'Etat. Cette politique est devenue la règle : ainsi, au titre de l'année 1972, le budget de l'Etat prévoyait 371.680.000 francs en crédits d'équipements hospitaliers... la caisse nationale de maladie, elle : 570.000.000 francs ! L'effort d'« humanisation » des hôpitaux a largement été pris en charge par la sécurité sociale, c'est-à-dire par les assurés eux-mêmes.

De plus, il faut souligner la gabegie qui règne quant à la gestion des hôpitaux où la notion de « productivité » est loin d'être absente : l'essentiel des recettes provenant du prix de journée, l'administration n'hésite pas à garder les malades le plus longtemps possible (un opéré ne devient « rentable » que dix jours après son opération!). Du coup, aux hôpitaux publics, on oppose souvent les cliniques privées. Mais celles-ci limitent leurs activités à tout ce qui peut être rentable : petite chirurgie, maternité, etc. Centres de profit, bien souvent elles perdent tout caractère de « service » : l'accueil y est plus luxueux mais l'équipement beaucoup plus défectueux. L'aspect rebutant des hôpitaux jusqu'à une date récente a largement contribué au développement des cliniques privées. Celles-ci font leurs profits au détriment de l'ensemble du secteur hospitalier. Les investissements de recherche, d'enseignement, de matériel coûteux reviennent bien évidemment au seul secteur public. Or celui-ci, tout comme les cliniques privées, doit inclure dans les prix de journée l'amortissement de ces dépenses, ce qui ne peut conduire qu'à un déséquilibre des finances de la Sécurité sociale. Sa fonction de service publique s'en trouve annulée.

Le tableau ne serait pas complet si on ne parlait pas des énormes profits réalisés par les trusts pharmaceutiques (un des secteurs fournissant les plus hauts profits. Les profits réalisés par Rhône-Poulenc sur l'aspirine auraient augmenté de 144 % de 1972 à 1976). La consommation de médicaments représente environ 20 % des dépenses de l'assurance maladie. Or 40 % des médicaments sont considérés comme « bidons » ; il y a un renouvellement régulier de ceux-ci par simple adjonction de produits « nouveaux » sans efficacité prouvée. Selon le professeur Mathé, « 80 % des médicaments vendus en France » n'auraient « pas d'effets thérapeutiques réels » ou encore, doubleraient d'autres médicaments. Quant aux prix de ceux-ci, les frais de recherche sont souvent invoqués... Les frais de publicité un peu moins, (le conditionnement entre pour 9 % dans le prix des médicaments, la publicité pour 14 %), ils les dépassent pourtant

largement ! Aussi la Sécurité sociale dépenserait en moyenne chaque année 500 millions lourds pour la seule publicité des laboratoires !.

Mais que propose le gouvernement ? Sous prétexte de l'« inefficacité » de certains médicaments, il propose leur non-remboursement. Bonne occasion pour lui de pénaliser le patient sans remettre en cause fondamentalement les profits scandaleux des trusts pharmaceutiques. Ces derniers ne sont remis en cause qu'en tant qu'ils entravent les profits dans des secteurs autres que le secteur sanitaire.

La note de la « médecine libérale » est lourde. Longtemps coincés entre la combativité ouvrière qui leur interdit le démantèlement pur et simple de la sécurité sociale et la forte pression idéologique et politique du corps médical qui leur interdit la liquidation de la médecine libérale, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à contrôler les dépenses de santé. Des mesures radicales s'imposent aujourd'hui. Les travailleurs en feront les frais. Non



seulement ils payent à travers l'impôt, à travers leurs cotisations mais de plus ils voient les acquis de leurs luttes constamment remis en cause.

QUELLES REVENDICATIONS ?

Les ordonnances de 1967 ont porté un coup décisif aux conquêtes sociales des travailleurs. La création de la Sécurité sociale en 1945 a apporté des avantages matériels non négligeables par rapport aux conditions antérieures sur le plan de la santé...

Mais il ne faut pas oublier que :

- ▶ son mode de gestion n'est pas différent de celui des autres entreprises capitalistes : les critères de rendement, d'exploitation des travailleurs de la sécurité sociale restent déterminants.

- ▶ la co-gestion dans les conseils d'administration n'est qu'une illusion : le patronat a renforcé sa main-mise sur les conseils d'administration et de toute façon dès avant les ordonnances de 1967 la tutelle ministérielle réduisait considérablement les marges de manœuvres des représentants des salariés.

- ▶ la sécurité sociale protège et alimente certains secteurs du capitalisme : trusts pharmaceutiques, médecine « libérale », cliniques privées, etc...

- ▶ le système de sécurité sociale n'est pas « neutre » : et selon la conjoncture il favorisera ou au contraire restreindra les prestations familiales : politique nataliste dans l'après guerre, pression pour le retour de la femme au foyer, etc...

Les travailleurs immigrés n'ont pas droit aux primes de naissance... mais à une simple prestation « layette » !

Ceci dit, de même que pour lutter contre la pollution, nous ne préconisons pas le retour à l'état de nature, nous ne refusons pas sur le fond tout système de garanties du droit à l'existence (allocations), du droit à la santé (assurances maladie), du droit à des indemnités de retraites (pensions et retraites vieillesse) pour les travailleurs, sous prétexte que le grand capital oriente les droits déjà acquis dans un sens qui lui est profitable.

Au contraire, nous luttons pied à pied pour un élargissement de ces droits :

- Pour une médecine gratuite pour tous, au service des travailleurs :

- généralisation du tiers payant (suppression de l'avance des frais)
- vers le remboursement des soins à 100%

▶ ABROGATION DES ORDONNANCES DE 1967

- pour un régime unique de sécurité sociale (assurance maladie, allocations familiales, assurance vieillesse) ne supportant pas les charges qui ne lui incombent pas (cf. charges incluses)

- relèvement des cotisations patronales, suppression du système du plafond pour leur calcul

- contrôle des organisations syndicales sur le paiement effectif de ces cotisations à l'URSSAF

- suppression de la cotisation versée par le salarié
- expulsion des patrons des conseils d'administration
- prise en charge par l'état des régimes déficitaires ainsi que du coût de la généralisation de la sécurité sociale à tous les français.
- suppression de la TVA sur les produits pharmaceutiques.

- pour la déprivatisation de la médecine, pour la nationalisation des trusts pharmaceutiques.

ANNEXES

ALLOCATIONS FAMILIALES

A la Libération, avec la mise en place du système de Sécurité sociale français, la participation du patronat et du gouvernement au financement des prestations familiales est affirmée. Par l'appel aux cotisations « patronales », la loi entend souligner la « responsabilité » de l'employeur dans la reproduction de la force de travail. La Loi Croizat précise de plus que les prestations versées aux familles doivent suivre l'évolution des salaires : le salaire de référence choisi à l'époque est celui du manoeuvre de



la métallurgie (225 fois le salaire horaire).

Ces principes de base ne seront jamais respectés et ce sont les gouvernements successifs qui se chargeront chaque année de fixer le taux de revalorisation de la base mensuel de calcul : résultat : au 1er août 1976, cette base mensuelle de calcul des prestations familiales était de 694,50 Frs... On est loin du SMIC comme base de référence.

Ce qui donne :

Nombre d'enfants à charge	Taux des allocations familiales	Montant des allocations familiales (1.8.76)
2	22 %	
3	59 %	410 F
4	96 %	687 F
par enfant supplémentaire :	33 %	230 F (chiffres arrondis)
... une majoration s'ajoutant à ces allocations pour chaque enfant de plus de 10 ans ou de plus de 15 ans .		
Enfant de 10 à 15 ans	Enfant de plus de 15 ans	
9 %	18 %	
(la majoration n'étant pas accordée pour l'aîné d'une famille de 2 enfants)		

En vérité, la dégradation des prestations familiales a été une politique constante : ces 15 dernières années, celles-ci ont perdu 40% de leur valeur, résultat - entre autres - d'une politique de diminution systématique du taux de cotisation.

Qu'on en juge :

Evolution du taux des cotisations :

1946 : 12 %, 1948 : 14 %, 1951 : 16,75 %
 1962 : 13,50 %, 1967 : 11,5 %, 1970 : 10,5 %, 1974 : 9 %

Les entreprises ont versé les mêmes cotisations mais la part destinée aux Allocations Familiales a constamment chuté

Ainsi, alors qu'en 1973, avec un taux de cotisation de 10,5 %, 24 milliards 248 millions de recettes ont pu être dégagés, c'est 38 milliards 500 millions environ (soit 60 % d'augmentation des recettes) qui auraient pu l'être si le taux de cotisation était resté celui de 1951 (à savoir 16,75 % !) (chiffres cités par le peuple, organe de la CGT).

De plus, il faut souligner que l'évolution des prestations familiales, si elle n'a pas suivi l'évolution des salaires, n'en a pas plus - même de loin - suivi l'évolution des prix :



INDICE D'EVOLUTION DES PRESTATIONS FAMILIALES PAR RAPPORT AU SALAIRE HORAIRE ET A L'INDICE OFFICIEL DES PRIX :

Années	Prestations familiales 2 enfants	Prestations familiales 3 enfants	Prestations familiales 5 enfants	Prix	Salaire horaire moyen
1970	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1971	102,4	104,6	105,1	105,5	110,8
1972	105,3	108,9	109,9	112,0	123,2
1973	111,1	117,6	119,8	120,2	140,5
1974	113,5	121,1	124,7	130,6	158,9
(1-4)					



En même temps qu'à cette politique de constante diminution des prestations familiales de base (allocations familiales proprement dite + allocation de salaire unique), on a assisté à une multiplication de « prestations spécialisées » dont le versement est soumis au critère de ressources... c'est-à-dire à des conditions draconiennes. L'exemple de l'allocation pour « frais de garde » (loi du 3 janvier 72), accordée dans les limites d'un montant maximum (attribué par famille et non par enfant) de 268,05 francs par mois, est on ne peut plus parlante. Il n'est pas exagéré de parler d'allocation de misère. 65000 femmes en ont bénéficié sur 800.000 ayant un enfant de moins de 3 ans.

Certes, Giscard n'est pas chiche de promesses... Il prétend même développer « chez tous ceux qui participent à la vie publique un réflexe familial » dont la France aurait paraît-il bien besoin. Ainsi, et pour l'an prochain, les cinq allocations actuellement versées sous condition de ressources seraient remplacées par une prestation unique réservée aux familles ayant un enfant de moins de trois ans ou trois enfants (2/3 environ des familles devraient être concernées par cette réforme) De plus, un statut spécial des mères est envisagé qui ne soumettrait plus les prestations familiales à des conditions d'activités professionnelles : « La généralisation de la Sécurité sociale en 1978 consacrerait les droits propres de la mère de famille » ! En fait, ce qui se profile derrière les « promesses » de Giscard, c'est une politique de développement du travail à temps partiel pour les femmes, d'aménagement du temps de travail (horaires variables...), de « retour au foyer » de la jeune mère de famille (possibilité pour les mères de cesser de travailler pendant 2 ans après la naissance d'un enfant sans perdre leurs droits)... Et ce que Giscard dit à mots feutrés, à coup de démagogie, et de poudre aux yeux, Beullac, lui, le dit crûment : « Dans beaucoup de cas, si les femmes peuvent rester à la maison, c'est une bonne chose. Autant l'homme a pour vocation fondamentale de travailler dans les usines, dans les bureaux, sur les chantiers, autant une partie de la vie de la femme peut se passer ailleurs que dans ces lieux ».

Pourtant, même dans ses desseins les plus réactionnaires, le pouvoir est incapable de répondre aux besoins et d'appliquer ses propres suggestions : les modalités de financement des mesures annoncées en grande pompe n'ont même pas été précisées... Le pouvoir ne cherche qu'une chose : faire passer plus « doucement » la faiblesse des augmentations des prestations familiales prévues. Une chose est sûre : la revalorisation substantielle des prestations familiales ainsi que leur indexation sur les prix et les salaires n'est pas envisagée !

Pour terminer sur ce point, nous soulignerons que l'Etat, décidant seul de la répartition et de la destination des fonds en matière de politique familiale, il lui est dès lors aisé de créer un excédent purement artificiel en allocations familiales (évalué à 17 milliards en 1975), excédent permettant de combler le déficit des autres régimes (maladie, vieillesse).

Nous devons dire NON à la politique du gouvernement qui, sous prétexte de « réduire les inégalités », de répondre aux besoins des plus défavorisés pratique une politique d'assistance.

Non à la dégradation de nos conditions de vie et de travail :

- pour une allocation unique, substantiellement réévaluée et calculée sur la base du SMIC

- allocation attribuée dès le premier enfant

- allocation supplémentaire pour tout parent (homme ou femme) à la recherche d'un emploi, inscrit au chômage ou dans l'incapacité de travailler

- revalorisation des avantages attribués lors de la naissance d'un enfant

Ce qui implique :

- ▶ un relèvement substantiel des cotisations patronales

- ▶ une participation plus importante des pouvoirs publics qui se déchargent largement sur les allocations familiales en matière de financement des équipements collectifs (crèches, etc...).

Quant à la possibilité pour les femmes travailleuses de bénéficier d'un congé de longue durée, suite à la naissance d'un enfant, elle nous semble dangereuse à plusieurs titres :

■ réticences des employeurs à faire appel à la main d'œuvre féminine, celle-ci étant déjà amplement accusée de fort taux d'absentéisme : donc risque accru de se retrouver « à la recherche d'un emploi » !

■ risques graves de désinsertion des femmes (après un an ou plus d'absence), de maintien dans les plus basses catégories de salariés

■ prétexte supplémentaire pour les pouvoirs publics en vue de justifier une politique de restriction en matière d'équipements collectifs : la femme reste à la maison... on restreint le nombre de place de crèches !

■ risques de « culpabiliser » davantage encore les mères d'autant plus que - outre le manque de place dans les crèches - l'accueil des enfants ne se fait souvent pas dans les meilleures conditions, problèmes du personnel, de leur qualification, de leur nombre, etc... La revendication de crèches gratuites et de qualité, ouvertes 24 heures sur 24 est en ce sens indissociable de toutes les autres revendications et particulièrement importante.

RETRAITES

◆ En 1945, on privilégie l'aide aux familles et le risque maladie. Le taux des cotisations affectées à la vieillesse était fixé à un niveau très faible ; les années non cotisées n'étaient par ailleurs pas validées.

Taux actuel de cotisation (avant/après le plan Barre)

	employeur	salarié	total
avant	7,50 %	3,25 %	10,75 %
après	0,20 %	0,20 %	0,40 %
	7,70 %	3,45 %	11,15 %

Le produit du relèvement opéré sera le suivant :

novembre 1976	120 millions
décembre 1976	120 millions
année pleine 77	1.680 millions

Total 1.920 millions

La généralisation de l'assurance vieillesse aux non-salariés s'est faite très lentement. Même dans le régime général, les pensions n'ont pas progressé en fonction des besoins. De plus, le développement des régimes de retraite complémentaire (gérés par les intéressés) a largement participé au ralentissement des régimes de base.

Aujourd'hui, sur 9 millions de retraités, 3,8 millions bénéficient du minimum vieillesse. Le minimum garanti n'est que de 608 francs par mois !

ASSURANCE MALADIE

Les nouveaux taux de cotisation

	Employeur	Salarié	Total
Cotisations portant sur la totalité du salaire (pas de changement)	2,50 %	1,50 %	4,00 %
Cotisations portant sur le salaire plafonné			
Taux précédent	10,45 %	2,50 %	12,95 %
Augmentation	+ 0,50 %	+ 0,50 %	+ 1 %
Nouveaux taux	10,95 %	3,00 %	13,95 %

Ce qui donnera :

novembre 1976	355 millions
décembre 1976	355 millions
année pleine 1977	4.600 millions

5.310 millions

Rappelons que ces augmentations font suite à celles déjà intervenues en janvier 1976 :

- + 0,25 pour l'assurance vieillesse
- + 0,50 pour l'assurance maladie



PORTUGAL

Cette interview de trois militants de la L.C.I. (Ligue communiste internationaliste, organisation sympathisante de la IVème Internationale au Portugal), a été réalisée à Lisbonne au mois de juillet dernier. Les camarades interviewés sont : un militant de l'usine « Metalurgica Duarte Ferreira », un membre de la commission syndicale de la « T.A.P. » (transports aériens portugais), un camarade de la commission de travailleurs d'« Efacec », entreprise de construction électrique.

Dans un prochain numéro des Cahiers de la Taupe, nous reviendrons en détail sur le congrès des syndicats et l'important débat qu'il suscite dans le mouvement ouvrier portugais.





Question : La révolution portugaise est l'objet de nombreux débats au sein du mouvement ouvrier français. On connaît pourtant souvent mal la réalité de ce qui s'est passé dans les entreprises après le 25 avril et la façon dont la classe ouvrière s'est organisée...

Réponse MDF (« Metalurgica Duarte Ferreira ») : En ce qui concerne mon entreprise, il faut tout d'abord que je te signale qu'elle est divisée en 3 boîtes : Porto, Lisbonne et Tramagal. Chaque boîte a sa commission de travailleurs. Au total, on compte 2500 travailleurs : 600 à Porto, 200 à Lisbonne et le reste à Tramagal.

La veille du 25 avril, l'entreprise traversait une grande crise ; sa principale production étant les camions militaires : c'est dire qu'elle vivait en partie sur la guerre coloniale ! Elle fabriquait certaines pièces de camions dont la majeure partie provenait de France, de chez Berliet. Le marché était donc le marché militaire où régnait une très forte corruption : il fallait, chaque fois qu'intervenait une commande se confronter aux autres marques alors même que l'armée portugaise était presque entièrement fournie par Berliet. Chaque fois que les généraux changeaient, ils décidaient quels camions devaient être achetés... ce qui conduisait à de véritables « concours » où ceux qui l'emportaient étaient bien évidemment ceux qui versaient les plus forts pots de vins à la caste militaire. Il est même arrivé que l'entreprise

fabrique des camions sans avoir de commandes... D'où un stock de véhicules très coûteux sans que parallèlement il y ait forcément promesse et possibilité de réaliser leur vente. L'entreprise vivait largement sur la base de prêts bancaires et les charges financières atteignaient 2 millions d'escudos (*) chaque année. Telle était la situation au 25 avril. On ressentait déjà la difficulté à payer les salaires quand arrivait la fin du mois. Ainsi, à partir du 25 avril, les travailleurs ont commencé à s'organiser en vue d'obliger la direction à leur payer les salaires.

Juste après le 25 avril, l'armée a expliqué qu'elle n'achèterait plus de véhicules. Ceux-ci sont donc restés en stock et la direction n'a plus eu la possibilité utilisée précédemment de faire appel aux prêts bancaires. Le problème de l'organisation des travailleurs devenait particulièrement aigu et un premier débat eut lieu entre nous. D'un côté il y avait ceux qui pensaient que les délégués des travailleurs ne pouvaient être que ceux qui avaient fait preuve de la plus grande combativité dans la lutte contre la direction ; de l'autre, ceux qui prétendaient que la représentation des travailleurs ne pouvait se faire qu'à travers les syndicats existants. Il faut souligner que dans l'entreprise existaient 25 syndicats corporatifs. Cette deuxième position était défendue par le parti communiste déjà bien implanté dans le mouvement syndical. Mais le fait que les délégués syndicaux n'étaient

pas les plus représentatifs de la combativité des travailleurs se vérifia bientôt. Leur première intervention consista à soutenir la direction dans ses recours aux ministères et aux banques pour obtenir des prêts. Ainsi, quand le paiement des salaires commença à prendre du retard, la combativité des travailleurs connut une recrudescence, ce qui fit rapidement ressentir le besoin d'élire une commission de travailleurs représentative du niveau de combativité.

Après l'élection de cette commission, la direction ne fit pas long feu dans l'entreprise. Les travailleurs obligèrent l'Etat à désigner un nouveau conseil d'administration et à mettre les patrons à la porte. Des brigades furent même formées pour leur interdire l'entrée de l'entreprise.

Dans le débat entre travailleurs existaient donc 2 positions mais la tendance du parti communiste se verra bientôt obligée d'annuler l'élection des délégués syndicaux au profit de l'élection des délégués combatifs. Et cela, non seulement parce qu'autrement le parti communiste aurait perdu le contrôle de la situation, mais aussi parce qu'à cette époque, il savait déjà qu'il avait une certaine marge de manœuvre pour élire une direction sur sa ligne.

Question : Peux-tu préciser comment on procéda pour l'élection de ces délégués ?

Réponse : les élections se sont faites en assemblées générales, dans les 3 boîtes : Porto, Lisbonne et Tramagal.

Le camarade de la T.A.P. : La T.A.P. est une entreprise capitaliste dont 50 % des profits, avant le 25 avril, provenaient du trafic aérien vers les anciennes colonies africaines. Dès 1973 des luttes eurent lieu dans l'entreprise pour l'obtention du droit de réunion d'une part et pour la réduction de l'éventail des salaires d'autre part. Les luttes pour imposer un contrat collectif ont commencé avant le 25 avril, à l'époque du fascisme. Après le 25 avril, le conseil d'administration fasciste fut expulsé et un nouveau conseil d'administration composé de 3 travailleurs (élus en assemblée générale) et de 5 membres désignés par la «junte de salut national» fut mis en place. Pourtant, alors que les négociations pour le contrat collectif étaient déjà entamées, le nouveau conseil d'administration se coupa complètement des travailleurs et interrompra les négociations. Les assemblées générales où le personnel de vol (pilotes, hôtesse...) et les secteurs contrôlés par le PC étaient en majorité, furent sabotées... et les ouvriers qui ne pouvaient y discuter leurs revendications décidèrent du coup d'élaborer un cahier revendicatif. Ce cahier comportait 3 revendications principales :

- le blocage des salaires supérieurs à 16.000 escudos et l'élaboration du salaire de base selon la formule :

16000 escudos - salaire minimum

4

- l'épuration, avec ouverture d'une enquête pour connaître les responsables de la répression de 1973 où les brigades de choc avaient été utilisées contre les travailleurs - la réduction du temps de travail à 40 heures dans les secteurs qui pratiquaient encore 44 heures.

La presse bourgeoise tentera de discréditer la lutte en expliquant que nous réclamions 16.000 escudos.

Le parti communiste, de son côté, aura une politique de sabotage en convoquant une assemblée générale hors de l'entreprise alors que les travailleurs se réunissaient à l'intérieur : à l'AG du PC il y avait 3 à 400 travailleurs, dans l'entreprise : 4000 !

A l'expiration du délai fixé pour la satisfaction des revendications, la lutte prit une nouvelle ampleur et la répression s'organisa (on était en septembre 74) : Les travailleurs furent soumis au règlement de discipline militaire, 200 travailleurs environ furent licenciés.

Les travailleurs ont pu vérifier la passivité des directions syndicales (liées au parti communiste). Et une vaste campagne de calomnie se développa, alimentée entre autres par l'ex-ministre Sanches Osorio (spinoïste) ainsi que par Eugenio Rosa du ministère du travail (PC).

Cela dit, les travailleurs poursuivirent leur lutte pendant 8 mois (Jusqu'en mars 75) pour imposer leur cahier de revendications. Celles-ci furent partiellement satisfaites après le 11 mars. Par la suite, un secrétariat de délégués syndicaux se constituera dans le but de mener les luttes et d'imposer le contrat d'entreprise. C'est également après le 11 mars que se formera la première commission de travailleurs, composée de militants du MRPP (*) et de 2 militants du MES (*).

Rapidement les membres du MES quitteront la commission en dénonçant les manipulations du MRPP. Cet événement eut lieu à la suite d'une manifestation qui devait aller à Sao Bento (Siège du gouvernement) et qui fut détournée par le MRPP vers la place du Rossio où des militants du MRPP, extérieurs à l'entreprise, s'incorporèrent. De plus, les mots d'ordre, pourtant discutés en assemblée générale, ne furent pas respectés. Ainsi, quant la manifestation arriva enfin à San Bento, le mot d'ordre principal était : « Libération immédiate du camarade Arnaldo Matos » (le secrétaire général du MRPP).

La commission de travailleurs se réduisit donc au MRPP ; elle alla par la suite au

congrès de Covilha de l'Intercommission (congrès des commissions contrôlées par le MRPP) sans en faire part aux travailleurs.

Après une année de mandat, une nouvelle élection fut organisée avec 2 listes : une liste du parti communiste, une liste du parti socialiste. Ces listes furent présentées en AG ainsi que chaque travailleur proposé. La liste du PS l'emporta dans un vote à main levée par plus de 50 % des voix.

Nous avions d'abord envisagé de présenter une liste unitaire : MES, PRP (*), LCI, PCP. Des discussions furent engagées mais brusquement, les camarades du MES et du PRP abandonnèrent en expliquant que le PC était brûlé dans l'entreprise du fait de ses trahisons des luttes précédentes. Nous avons, quant à nous, proposé notre programme au PC qui l'a rejeté en bloc. Aujourd'hui la commission de travailleurs est PS ; elle est même très liée à l'aile droite du P.S. La commission syndicale lui a proposé de convoquer en commun une assemblée générale mais elle s'y est refusée en prétextant que le sujet était essentiellement syndical.

Maintenant le conseil d'administration a reçu les revendications de la commission syndicale. Il y a répondu en expliquant que la TAP était en crise, que le pays était en crise parce que 50 % des profits provenant jadis des colonies n'existaient plus ! Il opposa donc un refus à nos revendications. Une assemblée générale a été convoquée : un délai d'un mois a été fixé et on devrait bientôt connaître les contre-propositions du conseil d'administration.

Question : Quel est le rôle des commissions de travailleurs dans les entreprises ?

Le camarade de la MDF : Comme je te l'ai dit, la commission de travailleurs de mon entreprise a été plus ou moins soumise, dans les premiers temps, à l'administration. Par la suite, elle se transforma avec l'arrivée des « travailleurs les plus combattifs » qui prirent à bras le corps leur tâche et posèrent le problème du contrôle ouvrier. A cette époque, nous étions une des premières commission de travailleurs au Portugal. Les premières études théoriques ont été menées par le parti communiste et la commission de travailleurs a tenté d'imposer un contrôle dans l'entreprise qui n'était en fait qu'un contrôle sur les ouvriers ! Les travailleurs réagirent rapidement - surtout ceux du PS et de la LCI - et la commission prit une voie moins bureaucratique. Aujourd'hui, par exemple, elle exerce une pression sur les ministres pour imposer la reconversion de l'entreprise vers la fabrication de tracteurs, d'outils agricoles... qui pourraient être mis au service des travailleurs agricoles et des



paysans pauvres : ce serait, dans ce sens, une aide importante pour la réforme agraire. Des résultats positifs ont déjà été enregistrés : des coopératives agricoles de production de l'Alentejo ont déjà reçu du matériel fourni par MDF (à crédit). Malgré le manque d'argent à MDF (on l'a vu pour les salaires), les travailleurs des coopératives reçoivent toujours leurs machines et cette production se fait au détriment d'entreprises capitalistes... Voilà, rapidement le rôle qu'a joué la commission de travailleurs de MDF.

Question : Existe-t-il une coordination avec d'autres commissions de travailleurs ?

Réponse : Quand les travailleurs ont commencé à contrôler la production, ils se sont immédiatement mis en rapport avec d'autres entreprises de la même branche afin d'équilibrer au mieux la gestion au niveau des commandes (certaines entreprises avaient trop de travail, d'autres pas assez). Par ailleurs, pour lutter contre la mentalité capitaliste de concurrence, on a veillé à ce que les entreprises n'aient pas la même production : une division du travail s'est mise en place afin que la concurrence ne s'installe pas entre travailleurs en difficulté et les autres. La démarche était plutôt positive et nous avons obtenu l'adhésion de nombreuses entreprises. Il faut pourtant souligner que les entreprises qui n'y participent pas sont celles où les travailleurs sont les plus arriérés politiquement : ils font confiance aux conseils d'administration réactionnaires de leurs entreprises !

Question : Peux-tu me dire quel a été l'impact des grands événements politiques (28 septembre, 11 mars, 25 novembre) sur le niveau de mobilisation des travailleurs dans l'entreprise.

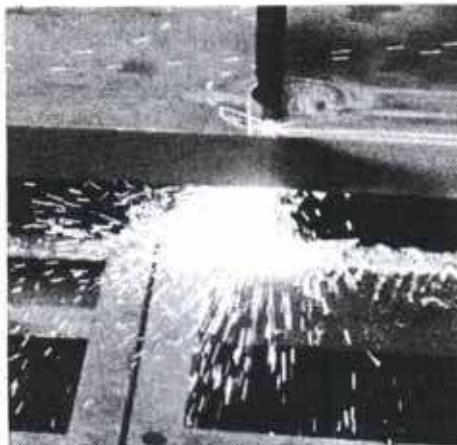
Réponse du camarade du MDF : Les 28 septembre et 11 mars, on a organisé des assemblées générales dans les différents départements. Et la grande majorité des travailleurs a décidé d'abandonner l'entreprise pour aller devant les casernes ou pour faire des barricades. Les jours suivants le travail n'a pas repris, on se voyait en AG et les travailleurs y exposaient leur expérience tout en se réjouissant de leur lutte contre le fascisme et la réaction.

En ce qui concerne le 25 novembre, les choses se sont passées différemment. A cette époque, nombre de travailleurs s'étaient détachés du processus révolutionnaire : ceux qui étaient influencés par le parti socialiste notamment. Ils n'avaient pas oublié le sabotage de leur meeting par le PCP (juillet 75) et ils ont fait



chorus avec la presse réactionnaire et la hiérarchie militaire pour affirmer qu'il s'agissait d'un coup d'Etat et que le PCP voulait prendre le pouvoir. Le 25 novembre, les travailleurs étaient dans l'expectative : pendant que certains approuvaient les mesures prises par l'Etat major de l'armée et le président de la République, d'autres attendaient en vain que les forces armées en qui ils avaient confiance descendent dans la rue et retournent la situation comme cela s'était produit le 28 septembre et le 11 mars.

Question : Et peux-tu me dire dans quel état d'esprit se trouvaient les travailleurs au moment de l'arrivée au pouvoir de Eanes et du gouvernement Soares ?



Réponse du camarade MDF : En ce qui concerne l'appui sur lequel le gouvernement peut compter, il est clair que les militants socialistes font confiance à la direction de leur parti, même s'ils pensent, par ailleurs, que beaucoup de ministres sont incompetents. Mais ils ont peur du putschisme et de l'aventurisme du PC et de l'extrême gauche, et, à cause des attaques qu'ils ont déjà lancées contre leurs camarades communistes, ils ont peur, au cas où le PC reviendrait au gouvernement, d'en subir les conséquences !

Les travailleurs influencés par le PC et la gauche révolutionnaire pensent, eux, que ce gouvernement ne durera pas longtemps et qu'il faut s'organiser vite et bien pour être à même de faire face à un gouvernement qu'ils considèrent comme de droite.

Le camarade de la TAP : ... le 11 mars, on était en Assemblée générale, et, à l'extérieur du bâtiment (l'aéroport est proche de la caserne du RALIS) (*), on a commencé à voir des hélicoptères, puis on a assisté à l'attaque du RALIS et à l'occupation de l'aéroport. Plusieurs chefs réactionnaires ont dit aux travailleurs de rentrer chez eux (notamment l'administrateur A. Marques, bras droit de Champalimad).

Les travailleurs de la TAP n'avaient pas oublié que le premier ministre Vasco Gonçalves les avait traités de réactionnaires... et certains sont rentrés chez eux ! Mais ceux qui sont restés le 11 mars ont immédiatement occupé les installations de l'aéroport pendant que quelques-uns allaient au RALIS. Pendant tous les jours qui ont suivi, l'entreprise est restée occupée jour et nuit. Des AG ont été organisées (cela coïncidait avec la période de la grève), on a passé des films sur les occupations de terre, etc...

Quant au 25 novembre, comme l'adit le camarade, les militants socialistes gardaient présent à l'esprit le fait que le PC, le 19 juin avait interdit leur meeting en construisant des barricades, tout comme ils n'oubliaient pas les grèves trahies par le PC. Aujourd'hui, ils sont en grande partie démobilisés.

Question : l'un des événements importants des prochains mois sera le congrès des syndicats. Peux-tu nous dire ce qui s'est passé dans le mouvement syndical depuis le 25 avril et les enjeux du prochain congrès.

Réponse du camarade d'Efaced : Avant le 25 avril, les syndicats étaient de type «horizontal». C'est ainsi qu'à la TAP, à Efaced, à la Lisnave... et dans la majorité des entreprises, les travailleurs étaient divisés en différents syndicats. Dans certaines usines existaient jusqu'à 30 syndicats. Cela constituait un facteur d'affaiblissement des syndicats et cela faisait partie de la politique fasciste. Une des tâches fondamentale depuis le 25 avril c'est la transformation de ces syndicats horizontaux sur la base des métiers en syndicats d'industrie de type verticaux. La verticalisation a été ébauchée par le parti communiste qui développait déjà une activité dans les syndicats fascistes, coordonnés clandestinement par l'intersyndicale.

A la suite du 25 avril, le PC a expulsé les fascistes et s'est emparé des syndicats les plus importants : région de Lisbonne, Métallurgie, électricité, banques (où il avait déjà une solide implantation sous le fascisme), employés de bureaux.

Le parti communiste a commencé la restructuration de l'appareil syndical, mais l'absence de démocratie interne, la non-reconnaissance du droit de tendance dans les statuts provisoires, le fait que les travailleurs en désaccord avec la direction n'aient pas de possibilité de s'exprimer... tout cela a conduit à l'élaboration d'un projet déformé de «verticalisation» qui obéit presque exclusivement aux objectifs politiques d'implantation et de développement du PCP. Cela s'est traduit par des critères erronés de rassemblement des différentes branches d'activité. Parfois, la verticalisation a été décidée dans des AG non représentatives, mise en œuvre par des groupes clandestins et fermés de travailleurs sans que les opinions divergentes aient la possibilité de s'exprimer.

Cela fait que le processus est long et incorrect.

Aujourd'hui encore, deux ans après le 25 avril, l'appareil syndical fonctionne toujours et dans une large mesure sur une base horizontale. Les syndicats verticaux qui sont une aspiration profonde des travailleurs portugais et qui seraient un pas en avant considérable n'existent pas encore vraiment, à part dans le textile... et il faudra encore un bon bout de chemin pour y arriver.

Le congrès syndical qui va avoir lieu à la fin de cette année pourra donner une orientation cohérente à l'organisation de syndicats verticaux par branche d'industrie. Nous l'espérons, mais il est encore trop tôt pour se faire une idée; ce qui existe aujourd'hui, c'est un débat entre le secrétariat de l'intersyndicale (PC) et les syndicats qui se disent de l'opposition (surtout PS) (*).

(*) 1 escudo vaut à peu près 15 centimes actuels.

(*) MRPP : Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (Mao-Stalinien).

MES : Mouvement de la gauche socialiste (centriste de gauche).

(*) P.R.P. : Parti Révolutionnaire du prolétariat (gauchiste).

(*) RALIS : Régiment d'artillerie légère de Lisbonne connu comme «Le régiment rouge».



LIVRES



« Autogestion ou dictature du prolétariat »

de Jean-Luc Dallemagne

« **Autogestion ou dictature du prolétariat** » : édité en format de poche (ed. 10/18) au printemps dernier, le livre de Jean-Luc Dallemagne, vient à point, par son sommaire, non par son contenu.

□ Au centre de l'argumentation, une tentative de rapporter l'idéologie autogestionnaire à une base sociale. D'une part, l'aspiration à l'autogestion traduirait dans la droite filiation du proudhonisme, un réflexe de défense de la petite bourgeoisie menacée : « *(L'autogestion) est un mode de défense des intérêts de la petite bourgeoisie dont la propriété est menacée par le développement même du capitalisme. Sa pièce essentielle est la protection de la propriété. Ce que défendent les autogestionnaires, c'est la liberté du petit producteur indépendant des sociétés marchandes. Celui qui a pu échapper à la férule de la féodalité et n'est pas encore tombé sous le jug du capital. Les autogestionnaires veulent, au nom de la révolution, faire tourner à l'envers la roue de l'histoire, pour pouvoir enfin cultiver leur jardin en toute quiétude.* » (p. 117/152).

A ces racines dans la petite bourgeoisie traditionnelles, le projet autogestionnaire en mêlerait de nouvelles, liées au développement d'une nouvelle petite bourgeoisie (ingénieurs et cadres) et d'une nouvelle aristocratie ouvrière. Ces couches salariées, nées de l'expansion économique de l'après-guerre, réagiraient par cette utopie autogestionnaire à la fin d'une période qui fut leur « âge d'or » : « *Des fondements économiques du projet autogestionnaire, il ne reste que le sentiment de certaines couches de travailleurs relativement privilégiées, dans une période de prospérité du capitalisme, et dont l'importance est déformée par les statistiques... Les partisans de l'autogestion ont voulu voir dans la crise de mai 68 la confirmation de leur projet alors qu'elle en sonne le glas.* » (p. 27/28).

Le socialisme ne sera nécessaire que s'il est aussi préférable.

Par ses deux sources, l'idéologie autogestionnaire serait donc une idéologie petite-bourgeoise.

Une telle thèse contient au moins deux graves erreurs.

La première est d'ordre théorique, accorder un tel poids et une telle influence à la petite bourgeoisie, ancienne et nouvelle, c'est, du même coup lui donner une force sociale et lui promettre un avenir politique qu'aucune analyse sérieuse

ne permet de fonder. D'ailleurs, Dallemagne pousse avec logique son raisonnement jusqu'à sa conclusion : « *L'autogestion dévoile ici sa fonction de paravent à la question essentielle du pouvoir d'Etat ; accordant aux travailleurs l'illusion du pouvoir économique sur les biens et moyens de production, elle permet à la petite bourgeoisie de s'emparer de l'appareil d'Etat bourgeois, ce dont cette dernière ne peut s'acquitter qu'en respectant et renforçant la logique du capital* » (p. 60). Donc, loin de conclure que l'accumulation accélérée du capital aboutit à un développement du prolétariat et à une polarisation croissante entre les classes fondamentales, Dallemagne prête à la petite bourgeoisie en tant que classe des capacités politiques que ni Marx, ni Lénine lui ont reconnu, à une époque où ses bases étaient autrement robuste et où elle manifestait une toute autre vitalité.

La seconde erreur est d'ordre historique. Il ne s'agit pas de nier que l'autogestion est devenue un drapeau commode et encore assez flou pour que des réformistes de tout acabit essaient de s'en emparer et de rétablir dans ses plis une réputation depuis longtemps compromise.

On trouve même, en Espagne, ou ailleurs, un zeste de référence autogestionnaire dans le discours de politiciens bourgeois. Cela, il faut le dénoncer de manière précise, en montrant les confusions qui s'expriment à travers les thèmes de la régionalisation ou de la décentralisation des pouvoirs. Mais sans pour autant faire de l'idéologie autogestionnaire un tout cohérent, que l'on puisse unilatéralement imputer à une classe sociale déterminée. En instruisant le procès de l'autogestion, sauf une seule fois et de manière toute fugitive (1), jamais Dallemagne ne tient compte des conséquences du traumatisme stalinien et des méfiances légitimes qu'a fait naître la contre-révolution bureaucratique en URSS.

Aussi déclare-t-il sentencieusement, en se drapant de ce qu'il croit être une vertu bolchévique, mais qui n'en est que la caricature théâtrale : « *La révolution ne peut plus apparaître comme un choix pour une société préférable, mais ne peut être qu'une nécessité pour sortir d'une société condamnée* » (p. 31). L'auteur croit ainsi épouser la fermeté d'âme prolétarienne. En fait, il plonge tête baissée dans le cercle vicieux que cherche à nous tracer la bourgeoisie : soyons scientifiques, dit-il, et annonçons sans détour aux prolétaires que le socialisme est l'issue nécessaire de cette société condamnée. Nous partageons le verdict. Mais les travailleurs échaudés par un demi-siècle de crimes staliniens en demandent plus : ils veulent que la société socialiste ne soit pas seulement nécessaire, mais bel et bien préférable. Et ne pas répondre à leur demande, à leurs interrogations, c'est au contraire laisser le champ libre à la propagande bourgeoise.

« *En matière de révolution, la démocratie n'est pas un critère décisif* », ajoute Dallemagne sur le ton d'un gaillard qui n'a pas peur des mots (p. 48). S'il s'agit de défendre la nécessité de la dictature du prolétariat, nous sommes en première ligne, mais, à condition, dans la pure tradition

léniniste de démontrer en quoi, pour la masse des travailleurs, la dictature du prolétariat, c'est aussi la démocratie socialiste, la démocratie la plus large et la plus effective jamais connue, et non une évasive promesse. Si cette démonstration de la supériorité du Socialisme dans la lutte pour une démocratie de masse, (auprès de laquelle les pouvoirs de la démocratie bourgeoise font pâle figure), n'est pas faite, bourgeois et sociaux démocrates, s'en donnent à cœur joie sur le thème du Goulag, et marquent des points, comme vient encore de nous le montrer l'expérience portugaise.

Il ne s'agit pas là d'une simple bataille d'idée, mais d'une bataille quotidienne et concrète, dans les syndicats, contre les exclusives, contre le fardeau de la bureaucratie au sein du mouvement ouvrier. Au lieu de comprendre en quoi ces préoccupations prennent corps et s'élargissent derrière l'idée d'autogestion, Dallemagne s'érige en grand pourfendeur des « *illusions démocratiques derrière lesquelles se cache toujours la petite bourgeoisie qui porte en germe la possibilité de restaurer le capitalisme* » (p. 247). Infatigable, il fustige et traque le petit bourgeois dont le muflé pointe obstinément sous la peau d'emprunt du prolétaire : le projet autogestionnaire visait, « *dans une période où les conditions objectives d'une révolution prolétarienne n'étaient pas réunies, de contourner la classe ouvrière pour faire assumer la révolution à la petite bourgeoisie sur des motifs anti-hiérarchiques. En cela ce projet est petit bourgeois, ce qui signifie réactionnaire, à l'époque de l'impérialisme où seule la révolution prolétarienne est d'actualité* » (p. 42). Comme si ce n'était pas depuis 1968 que l'idée d'autogestion a rencontré le plus d'écho, et comme si derrière les luttes anti-hiérarchiques il n'y avait pas une remise en cause légitime, et même parfois ultra-gauche dans son ardeur, de la division du travail léguée par le capitalisme !.

Une intransigeance à sens unique

En s'aiguillant les crocs sur le nouvel « humanisme social » que constituerait le projet autogestionnaire (« *On ne saurait le reconnaître comme un fait politiquement positif* » (p. 294), Dallemagne ne se garde que d'un seul côté.

Il y a chez les « autogestionnaires » du parti socialiste ou dans les conceptions d'E. Maire une réelle esquivance du problème de l'Etat et à plus forte raison de celui de la conquête révolutionnaire du pouvoir. Mais c'est en menant cette même polémique à sens unique que le PCF ou la direction de la CGT se donne des allures d'orthodoxie marxiste et passe sous silence son propre aval à la version stalinienne (ou stalinienne rénovée) du socialisme.

Les termes du pamphlet de Dallemagne rappellent même parfois ceux de Krasucki dans une brochure rédigée voici quelques années en réponse à la CFDT sous le titre : « *Syndicats et socialisme* » (ed. Sociales). Amalgame ? Exagération ? Non point. Souvent, le verbe de Dallemagne résonne, en plus fleuri et sophistiqué, comme celui, plus direct, de Krasucki, au nom d'un semblable réalisme. « *Changer la société, instaurer le socialisme, disait Krasucki, ce n'est pas d'abord un problème de gestion. Pour gérer de*

(1) (p. 301).

quelque façon que ce soit, « auto », ou pas auto, il faut avoir quelque chose à gérer, pour l'instant les travailleurs n'ont rien. Par conséquent changer la société, c'est d'abord détenir les moyens de diriger l'économie et l'Etat. (p. 27). Et plus loin : « Au fond, certains adeptes de l'autogestion se réfugient dans la vision d'une économie d'entreprises, petites et moyennes parce qu'ils n'arrivent pas à concevoir les dimensions de l'économie des temps présents. Ils ont les yeux fixés sur ce qui est marginal et ils réinventent les rêves des socialistes utopiques de la première moitié du XIX siècle ». (Krasucki, p. 35). Dallemagne n'a donc pas eu à aller chercher bien loin ses arguments et ses sources. Mais ceux qui se souviennent de son passé de militant révolutionnaire s'attendent peut-être à ce qu'il démontre avec la même énergie le projet bureaucratique que le projet autogestionnaire.

Non point : il le caresse et le justifie.

La démocratie socialiste vaut bien quelques bavardages.

Tout comme Krasucki, Dallemagne pense que « changer la société, c'est d'abord détenir les moyens de diriger l'économie et l'Etat ».

Une bonne partie de son livre est consacrée à défendre la nécessité d'une planification centralisée : « En raison de son rapport au marché le plan ne peut être abandonné aux travailleurs. Le plan général ne peut être la synthèse des plans partiels proposés par les unités de production... Le plan ne peut qu'être centralisé... La tâche de dégénérescence de la valeur, qui est l'essentiel de la transition au socialisme, implique l'Etat... L'Etat ouvrier est le seul garant de l'abolition de l'exploitation » (ps. 109/111/115).

S'il s'agit d'affirmer, contre les illusions réformistes de l'autogestion en miettes ou contre les artifices yougoslaves de la décentralisation bureaucratique, la nécessité d'un Etat centralisé pour la période de transition, nous sommes d'accord. Le Plan organise le dépérissement de la valeur en organisant le dépérissement de la marchandise, alors que la concurrence entre des unités de production « autogérées » mais morcelées ne ferait que perpétuer le règne de la concurrence et de l'économie de marché. Mais là encore, Dallemagne mène une bataille unilatérale et arrête son argumentation à mi-chemin.

Pour que le Plan mobilise l'ensemble des moyens, humains et matériels, pour la production de valeurs d'usage, pour que l'utilité sociale du travail de chacun soit définie *a priori* par le Plan et non sanctionnée *a posteriori* par le marché, il faut que le Plan exprime fidèlement l'ordre des priorités sociales collectivement définies. Il n'y a pas d'autre moyen pour définir les valeurs d'usage dont a besoin une société donnée ; aucun statisticien, aucun gestionnaire, aucun économiste ne peut, en la matière répondre à la place des masses.

Et si le Plan centralisé n'est pas en même temps démocratique, s'il n'exprime pas fidèlement les besoins sociaux collectivement définis par les masses, il y a un fort risque de remplacer le chaos d'un marché aveugle par le

chaos d'une bureaucratie non moins aveugle. L'économie de l'URSS et des pays de l'Est l'a maintes fois illustré. Sans parler du rapport des travailleurs au pouvoir : pour qu'ils en admettent la légitimité, et pour qu'ils consentent éventuellement à des sacrifices particuliers au nom de l'intérêt général, il faut qu'ils aient la conviction que cet intérêt général est bien la synthèse de leur volonté collective et non le décret arbitraire de quelque bureaucratie.

Or Dallemagne traite avec une incroyable désinvolture la question des rapports entre centralisation du Plan et démocratie. A croire que pour lui toute exigence démocratique serait suspecte d'influence petite bourgeoise : « Ce n'est pas une vertu révolutionnaire, décrète-t-il avec mépris, de nier les compétences ou de vouloir leur substituer le bavardage des instances collégiales ». Il est vrai que la démocratie coûte du temps, qu'elle peut paraître contraire à l'efficacité immédiate, et passer pour un luxe en certaines circonstances. Dallemagne emprunte le ton expéditif d'un Trotsky chargé de conduire l'armée rouge à la victoire en pleine guerre civile et en plein encerclement impérialiste. Mais ni le temps ni le lieu ne sont les mêmes. La priorité aujourd'hui n'est pas de fustiger le bavardage et le mépris des compétences, mais au contraire de briser plusieurs décades de silence imposé au nom des compétences et de reconquérir le droit à la parole collective, fût-ce au prix de quelques bavardages.

L'affaire est cependant bien plus grave qu'une remarque désinvolte lachée au passage.

En effet, au nom d'un certain réalisme révolutionnaire qui s'opposerait aux tentations humanistes (petites-bourgeoises), Dallemagne entreprend de lutter contre les caractérisations gauchistes de l'URSS et des Etats ouvriers bureaucratiquement déformés. S'attaquant ainsi pêle-mêle aux thèses conseillistes et autogestionnaires, il leur rétorque : « Une telle conception, en subordonnant la dictature du prolétariat à l'absence de bureaucratie, confond la révolution prolétarienne et l'instauration du socialisme (p. 205). Soulignons que Dallemagne ne se contente pas de polémiquer sur le terrain de la caractérisation sociale avec ceux qui définissent la société soviétique comme capitaliste d'Etat : il leur répond *sur le terrain du pouvoir politique*, que la dictature du prolétariat peut prendre forme bureaucratique sans cesser d'être dictature du prolétariat. En ce qui nous concerne nous mettons l'accent sur les différences entre les rapports de production entre une société capitaliste et ceux d'une société où le capital a été exproprié et le marché plié aux exigences du Plan ; mais nous ne faisons pas passer pour dictature du prolétariat un pouvoir bureaucratique qui a été confisqué au prolétariat.

Un simple détour ?

Ce premier faux pas entraîne Dallemagne à un plus grave glissement. Il ne se contente plus désormais de défendre face à une critique plus moraliste que scientifique le caractère non-capitaliste de l'Union Soviétique, il **justifie** la bureaucratie en tant que caste au pouvoir, toujours au nom d'un réalisme pseudo prolétarien que ne renierait pas un Krasucki : « La

déformation bureaucratique de l'Etat ouvrier n'est que l'expression des conditions dans lesquelles le pouvoir est pris en même temps que l'expression des conditions pour le conserver. La refuser ne peut que conduire à attendre des jours meilleurs pour faire la révolution, en oubliant que ceux-ci ne peuvent être que le résultat du renforcement du prolétariat y compris à travers des formes bureaucratiques. La déformation bureaucratique en tant que telle n'est pas condamnable. Elle n'est qu'un détour de la révolution » Voilà qui est envoyé, d'une voix qui ne tremble pas et d'une plume qui ne tressaille pas. Dommage que les vieux bolchéviks, les oppositionnels de gauche, tous ceux qui ont pourri à la Loubianka ou sont ensevelis dans le Goulag n'aient pas connu à temps le professeur Dallemagne. Il leur aurait donné une leçon de bon sens, en leur expliquant que la déformation bureaucratique n'était qu'un « détour », et qu'un simple détour ne vaut pas une corde ou un piolet, puisqu'aussi bien cette déformation « en tant que telle n'est pas condamnable ».

D'une implacable logique Dallemagne nous rappelle d'ailleurs que la déformation bureaucratique est imputable à la passivité des masses : « c'est parce que les masses démobilisées ont cessé d'exercer (le pouvoir) que la déformation bureaucratique est apparue » (p. 249). Elles ont cessé d'exercer le pouvoir, comme on cesse de gérer un commerce... Alors pourquoi s'entêter à vouloir pour elles un pouvoir dont elles ne veulent plus !

Place à la « déformation bureaucratique »... Comme s'il y avait eu simple cessation, et pas une contre-révolution, un thermidor bureaucratique, prolongé qui passe par les massacres de masse, et les procès de Moscou, et la mise en place d'un mécanisme de terreur pour plusieurs décennies.

Mais, ayant commencé à déraiper, Dallemagne ne s'arrête plus. La pente est trop bonne. Il ira jusqu'au bout. Il ne se contentera plus de justifier la bureaucratie, il la défendra. Toujours au nom de cette vigilance intraitable contre une petite bourgeoisie omni-présente, qui véhicule de l'humanisme autogestionnaire à tire-larigo ; et voici le bouquet : « Il est évident que la victoire anti-bureaucratique ne peut être consolidée qu'en retirant tout droit d'expression politique à la petite bourgeoisie restaurationniste du capitalisme, aux restes de la bureaucratie dégénérée et à l'aristocratie ouvrière et paysanne qui l'a soutenue au détriment des masses prolétariennes et semi-prolétariennes. La restauration des soviets n'a donc de portée que pour autant que ces éléments en sont chassés. Sinon, comme l'ont montré les expériences d'insurrections anti-bureaucratiques en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, ils deviennent un moyen aux mains de la petite bourgeoisie pour lutter ; contre la dictature du prolétariat de telle sorte que la classe ouvrière ne peut s'en préserver qu'en se déportant vers la fraction libérale de la bureaucratie au pouvoir. Les soviets ne peuvent être restaurés qu'en tant qu'instruments de la dictature du prolétariat et non comme forces de la démocratie » (p. 245).

Le plat est gratiné. Cette fois, Dallemagne nous ressort l'argument traditionnel des staliniens « éclairés », pour justifier les interventions soviétiques en Hongrie, Pologne et Tchéco : il y avait peut-être des ouvriers bien intentionnés, mais l'affaire

était noyauté par la petite bourgeoisie, il a fallu intervenir à temps pour couper court aux tendances restaurationnistes. Et pour couronner le tout, Dallemagne nous vante presque la jugeotte des ouvriers polonais qui ont compris que mieux valait s'allier à Gomulka que de faire le lit de cette petite bourgeoisie sournoise... Mais pas un mot des conseils ouvriers de Budapest, pas un mot de leur programme, sinon par allusion, ils ont eu le tort de se présenter comme « formes démocratiques », là, où Dallemagne pense qu'il aurait fallu le courage de s'annoncer comme « instruments de la dictature du prolétariat » Comme si les deux étaient dissociables ! Dans sa chute irrésistible, Dallemagne ne révoque pas seulement les conseils ouvriers devenus suspects à sa vigilance prolétarienne. Il balaie au passage les éléments du programme de la révolution politique tels qu'ils sont apparus dans tous les soulèvements antibureaucratiques : ainsi, « la légalisation du multipartisme dans le cadre soviétique est-elle une revendication qui sacrifie au souci démocratique de la petite bourgeoisie » (p. 246). Décidément ça devient une obsession. En renonçant au pluripartisme qui fait corps comme revendication avec celle de la souveraineté des soviets, de la séparation des partis et de l'Etat, du droit de tendance dans le parti, Dallemagne montre qu'il renonce à l'essentiel du programme de la révolution politique contre la bureaucratie, et il prouve qu'il ne parlait pas à la légère en disant que la démocratie n'est « pas un critère décisif en matière de révolution ».

Les Soviets noyautés par la petite Bourgeoisie.

Dallemagne ne renonce pas seulement au programme de la révolution politique contre la bureaucratie. Comme la bureaucratie n'est pour lui qu'un « détour », il se résigne d'assez bon cœur à faire ce détour et renonce à une stratégie révolutionnaire.

Avec la même morgue que l'autogestion il dénigre la notion de grève générale : « Au niveau stratégique, la grève générale ne résoud rien ; ou le prolétariat a les moyens matériels et financiers de la pousser jusqu'à l'expropriation des capitalistes et elle ne sert à rien, car cela signifie que le prolétariat détient le pouvoir, ou il ne dispose pas de ces moyens et la grève échoue sur le fond » (p. 44). Ici Dallemagne parle en logicien formel : ou bien le prolétariat a les moyens de prendre le pouvoir et il le prend, ou il ne les a pas et il ne le prend pas : la grève générale n'a rien à voir là-dedans. C'est toute la dialectique de la lutte de classe, de la modification du rapport de force, et de l'accumulation de l'expérience politique qui est évacuée d'un revers de lustrine.

Sans même apercevoir le rôle clef que joue une grève générale dans l'émergence et la possible centralisation des organes de double pouvoir.

Mais il est vrai que Dallemagne ne se soucie guère de ces organes de démocratie de masse. Où plutôt, il leur voue une défiance malade ; des fois que la petite bourgeoisie en fabriquerait des faux pour tromper le prolétariat ! Pour mieux prendre ses précautions, il donne sa définition des vrais soviets, afin qu'on ne nous fourgue pas des torchons pour des

serviettes : « La forme adéquate à ce dépassement du cadre de la grève générale, conforme au contrôle ouvrier ne peut être le comité de grève qui n'organise que les grévistes sur leurs lieux de travail. Ce ne peut être que le Conseil ou Soviet, qui regroupe l'ensemble du mouvement révolutionnaire sur les lieux de travail et d'habitation, et qui permet notamment d'organiser les chômeurs dont le nombre caractérise normalement une situation révolutionnaire » (p. 47).

Le garde-fou est ainsi planté. Dallemagne oublie au passage que Lénine, après les journées de juillet 1917 a envisagé de renoncer au mot d'ordre du pouvoir aux soviets (lesquels, dominés par les menchéviks et socialistes révolutionnaires, venaient de jouer un rôle actif dans la répression des travailleurs et soldats de Pétersbourg) pour lancer le mot d'ordre : le pouvoir aux comités d'usine, peu conformes pourtant à la définition de Dallemagne. Il oublie aussi qu'en août 23, Trotsky avait expliqué aux communistes allemands qu'il serait artificiel de construire de toute pièce des soviets alors que des comités d'usine reconnus apparaissent comme la colonne vertébrale naturelle du pouvoir prolétarien en gestation.

Mais Dallemagne n'en est pas à un oubli ni même à une contradiction prêt. Il ne tarde pas à constater que sa définition est encore trop lâche et qu'elle peut permettre à l'ennemi, la petite bourgeoisie, de noyauter le prolétariat de l'intérieur. Rien n'échappe à sa méfiance tâtilonne : même dans un vrai soviét la petite bourgeoisie est capable de venir nicher pour pondre ses œufs. D'où : il faut se méfier aussi des soviets qui ne peuvent être des organes souverains du pouvoir exercé par les masses, mais seulement un cadre d'apprentissage : « Le pouvoir des soviets ne tient à aucune légalité, mais seulement à sa dynamique révolutionnaire... Son caractère composite du double point de vue des classes et du niveau de conscience interdit au soviét d'être la source du pouvoir, dont il n'est qu'une modalité d'apprentissage » (p. 246).

Dès lors, en dernière analyse, le Parti est le seul représentant fiable du prolétariat. Le soviét n'est plus qu'une forme d'apprentissage des masses à l'exercice du pouvoir, mais une forme subordonnée à la vigilance du Parti. On comprend aussi, dans cette optique, que le pluripartisme soit superflu : à quoi bon plusieurs partis si on nie la souveraineté des soviets au sein desquels ils débattaient, et si on admet comme hypothèse qu'il n'y a qu'une représentation possible du prolétariat, le reste étant complot de la petite bourgeoisie. C'est au demeurant la même logique qui conduit à l'abolition des tendances dans le parti sous prétexte qu'une seule d'entre elle peut prétendre à la défense des intérêts prolétariens.

Pour fonder en théorie cette suprématie du Parti, Dallemagne reprend à son compte une distinction dont la paternité doit revenir à Poulantzas, et que nous avons nous même imprudemment maniée après mai 68 : « En mettant l'accent sur l'auto-émancipation du prolétariat pour définir les moyens de la révolution, les autogestionnaires confondent l'affirmation du prolétariat comme sujet historique et comme sujet politique. Ils ne comprennent pas que pour s'affirmer comme sujet historique, le prolétariat doit s'affirmer pratiquement comme sujet politique » (p. 79), autrement dit

sous forme de parti. Le hic, c'est qu'avant les « autogestionnaires », c'est le manifeste communiste qui avait mis l'accent sur l'auto-émancipation en refusant d'établir une muraille de Chine entre la constitution du parti le mouvement d'auto-organisation et de prise de conscience de la classe. Pour Dallemagne, le parti n'est plus la cristallisation organisationnelle du niveau de conscience le plus élevé de la classe, le regroupement organisé de son avant-garde. Il devient une réalité séparée, qui s'arroge le droit de juger de tout en niant une quelconque souveraineté aux organes unitaires et démocratiques de la classe que sont les soviets ou les conseils.

Après avoir historiquement justifié et défendu le pouvoir bureaucratique, Dallemagne finit par le justifier et le défendre théoriquement.

Au terme de ce pèlerinage aux sources de la bureaucratie, on serait en droit d'appliquer à Dallemagne sa propre méthode : puisqu'il prétend prendre les phénomènes politiques à leur racine de classe, et, en conséquence l'aspiration autogestionnaire à ce qu'il prétend être sa racine petite bourgeoise, on pourrait lui demander quelle est sa propre racine ? Si elle ne plonge pas dans le terreau d'un mandarinate universitaire qui défend ses compétences et ses aptitudes à la gestion, loin du bruit et des fureurs de la lutte de classe ?

On serait en droit de lui renvoyer cette mauvaise balle. Mais ce serait déjà accepter de jouer sur son terrain. Nous préférons défendre le droit à l'existence d'un pluralisme théorique au sein du mouvement ouvrier et concevoir la possibilité de polémique qui ne soient pas en même temps des excommunications.

COURRIER

A propos de l'Internationale Syndicale Rouge

□ Dans le compte-rendu du livre *Le programme d'action de l'Internationale Syndicale Rouge* publié par « les cahiers de la Taupé » (n° 8, mai 1976), il est écrit : « *fallait-il créer l'I.S.R. ? cela était-il nécessaire ? était-ce juste ?* ».

Sans le dire clairement, l'article des « Cahiers » amène le lecteur à donner une réponse négative à ces questions. Je ne conteste pas maintes remarques de cet article qui sont une critique des positions de l'Internationale Communiste dans la question syndicale. Dans l'introduction à ce livre, il est indiqué entre autre qu'il existait dans l'I.C. une certaine conception mécanique des rapports parti-syndicats et il va de soi que la « liaison organique » était également une erreur qui fut mal rectifiée.

Mais ce que je conteste, ce sont les questions elles-mêmes telles que l'article les pose. On ne peut poser des questions en soi, hors du temps. On ne peut faire abstraction des circonstances dans lesquelles fut créée l'I.S.R. On ne peut ignorer ce qui déterminait la décision des bolcheviks sur l'I.S.R. A mon avis, les questions qu'il aurait fallu poser sont les suivantes : *pourquoi les bolcheviks ont-ils à l'époque créé l'I.S.R. ? auraient-ils pu et dû faire autre chose que créer l'I.S.R. ?*

N'oublions pas qu'en 1920, au moment où les bolcheviks ont une perspective triomphaliste, celle de la révolution socialiste européenne victorieuse à bref délai, Lénine écrit *la Maladie Infantile* où il insiste sur la nécessité pour les communistes de travailler dans les syndicats, même s'ils sont réactionnaires. Les bolcheviks qui œuvrent à la formation de partis communistes principalement par scission des vieux partis socialistes n'ont aucunement l'intention de diviser les syndicats ; au contraire ils pensent pouvoir y gagner la majorité. Ils s'appuient pour cela sur le fait que sont venus à Moscou pour le 2^e Congrès (1920) des délégués de très importantes centrales syndicales et de militants syndicaux représentatifs de plusieurs pays. Ces hommes, sous la pression des masses syndiquées, veulent faire adhérer leurs organisations syndicales « à Moscou », mais pas à une Internationale de partis. Que devaient faire les bolcheviks dans une telle situation ? Créer une commission syndicale de l'I.C. ne convenait pas ; d'ailleurs il y eut une tentative de cet ordre avant de créer l'I.S.R. qui ne donna pas satisfaction aux militants syndicalistes. C'est littéralement la situation qui imposa cette création. Personne parmi les syndicalistes présents, qui ne rejoignirent pas les partis communistes, ne proposa autre chose.

Ceci dit, après 1923 il n'y avait plus guère de raison d'être pour l'I.S.R. Une commission internationale de l'I.C. destinée à orienter et à stimuler l'activité des communistes dans les syndicats aurait mieux correspondu aux nécessités. Il est probable qu'une énergique campagne pour l'unité syndicale, non la campagne opportuniste des années 1925-1927 aux objectifs diplomatiques, aurait non pas obtenu l'unité syndicale par agrément des dirigeants d'Amsterdam, mais permis une entrée massive des adhérents de l'I.S.R. dans les syndicats réformistes et la dissolution de l'I.S.R. d'une façon qui eut été profitable au mouvement révolutionnaire, au lieu de la désintégration qui eut lieu sur plusieurs années. Mais la dégénérescence de l'I.C. avait déjà commencé et l'histoire prit le cours que nous savons.

LE MOUVEMENT ETUDIANT



□ Depuis le début des années soixante, les mobilisations étudiantes (France...) ne se sont pas démantées, les étudiants se tournant de plus en plus, dans leur lutte, du côté de la classe ouvrière. Ceci est bien sûr le produit direct de la remontée des luttes de classes dans les pays capitalistes avancés : quand le rapport de force évolue en faveur de la classe ouvrière et que la crise du système s'amplifie, « les couches moyennes » commencent à basculer vers elle. C'est un phénomène bien connu de toute montée révolutionnaire. Pourtant, pour comprendre les raisons profondes des mobilisations étudiantes, il faut aller plus loin et en analyser les racines sociales. Nous voulons ici rapidement décrire quatre facteurs qui sont essentiels.

I - L'évolution du milieu étudiant

Les étudiants ne sont plus, comme dans la première moitié du siècle, un milieu privilégié, fil(le)s de bourgeois et futurs serviteurs de leur classe. Après la seconde guerre mondiale, pour ses besoins propres, le capitalisme a développé profondément les forces productives : développement massif des techniques, application de plus en plus grande de la science dans la production, développement de la recherche, etc... Cela a fait naître une demande considérable de forces de travail, de main d'œuvre intellectuellement qualifiée ; « l'explosion » scolaire est le produit direct de cette demande. En 1900, il y avait 29.377 étudiants en France, en 1938 : 75.295 et en 1968 : 504.540.

L'origine sociale des étudiants s'est élargie en conséquence, surtout dans la petite bourgeoisie. En 1967, les fil(le)s d'ouvriers et d'employés ne représentent que 18,5% du milieu étudiant (9,9-8,5%). Mais le devenir de la masse des étudiants ne fait pas d'eux des futurs bourgeois. Si l'on regarde encore des chiffres plus récents, on s'aperçoit que cette masse fournit ce que les statistiques appellent « cadres moyens » (environ 50%) et les employés et ouvriers (entre 20 et 30%). Si l'on sait que la catégorie des « cadres moyens » regroupe : les instituteurs, les surveillants, mais aussi les laborantines, les préparateurs, les infirmiers, les travailleurs sociaux, des « cadres administratifs » qui se rapprochent des employés, les techniciens... on s'aperçoit qu'une bonne partie de cette catégorie fait partie de la classe ouvrière (ses couches supérieures ou nouvellement prolétarisées).

L'avenir de la majorité des étudiants est de rejoindre les rangs de la classe ouvrière ou de la « nouvelle petite bourgeoisie » dont des fractions importantes ont des conditions de vie, de

travail qui les rapprochent du prolétariat. La situation d'étudiant est une situation transitoire socialement, il est donc difficile de caractériser leur appartenance de classe. Néanmoins, le devenir social de la majorité du milieu permet de comprendre pourquoi, contrairement aux années 1936 par exemple, le mouvement étudiant se tourne de plus en plus vers la classe ouvrière.

La crise de l'Université

Si le milieu étudiant avait évolué, l'Université française elle, était restée immobile. Jusqu'en 1968, c'est l'Université de 1900 qui continue à exister, complètement désadaptée aux nouveaux besoins du patronat. Depuis 68, le gouvernement, par une série de « réformes » s'efforce de « moderniser » l'Université, de l'« adapter aux besoins de l'économie ». Ces réformes ont pour but de créer des « cycles longs » et des « cycles courts ». Pour la masse des étudiants : les cycles courts, c'est à dire formation de travailleurs étroitement spécialisés, main d'œuvre dont le patronat a un besoin urgent ; pour l'« élite » : les cycles longs, formation de cadres supérieurs, futurs gestionnaires de l'Etat et de ses institutions, ou destinés à l'« encadrement des entreprises ».

Ces diverses réformes qui attaquent frontalement les étudiants en renforçant la sélection, les filiales étroitement spécialisées, la formation sous contrôle patronal, suscitent depuis plusieurs années des mobilisations de masse du milieu.

A ces attaques s'ajoutent aussi la question des débouchés. Non seulement le chômage, mais une déqualification relative que rencontrent les étudiants à la sortie des facultés. Ceux qui ont un diplôme - ce qui n'est pas le cas pour tous - ne trouvent pas automatiquement un métier équivalent : « la qualification qui leur est reconnu dans la hiérarchie sociale, leur est refusée dans le salaire et le statut... En raison de leur formation, nombre d'entre eux accéderont sans doute à des salaires plus stables et plus élevés. Mais ils devront payer le prix fort : plusieurs années d'insécurité d'emploi, de bas salaires et de travail routinier...

Une contradiction fondamentale

Sans parler des conditions de vie et de travail qui reflètent aussi cette évolution sociale du milieu, la crise de l'Université c'est aussi la faiblesse des bourses et le nombre de plus en plus massif d'étudiants qui travaillent pour

poursuivre leurs études (près de 5% à des degrés divers).

« Le besoin général de qualification plus grande, de travail intellectuel, d'enseignement supérieur doit nécessairement entrer en conflit avec la tentative menée par la classe et l'Etat bourgeois, de subordonner la production de la qualification intellectuelle aux besoins de mise en valeur du capital, au moyen d'une réforme technique de l'enseignement supérieur. Le troisième âge du capitalisme n'a pas besoin d'un nombre élevé de travailleurs intellectuellement qualifiés, mais d'un nombre en croissance limitée de producteurs intellectuels possédant une qualification spécifique et ayant un rôle spécifique à jouer dans le procès de production ou de circulation. Plus la croissance cumulative de la science progresse, plus les activités de recherche et de développement s'accroissent et plus les mêmes procédés, propres au mode de production capitaliste, de renforcement de la division du travail, de rationalisation et de spécialisation soumise aux intérêts de rentabilités privés, en un mot de parcellisation du travail font irruption dans les domaines du travail intellectuel et des études scientifiques » (Mandel).

Les étudiants ressentent donc profondément l'écart entre les besoins de formation, de qualification qu'a fait naître le capitalisme et les réponses qu'il apporte à ces besoins. Les questions de formation professionnelle sont au centre de leurs luttes et portent non seulement sur l'insuffisance de cette formation mais sur sa nature (critique de l'hyper-spécialisation, de la rentabilité immédiate, de l'apprentissage de la hiérarchie sociale, de la fonction de futur cadre au service du patronat...)

De la critique de l'Université à la critique de la société.

La révolte étudiante ne s'en tient pas aux seules luttes revendicatives immédiates, aux seules questions universitaires. De la critique de l'Université, l'on passe vite à la critique de la société. Jeunes intellectuels en formation, les étudiants sont très sensibles à l'irrationalité du système capitaliste : « le développement cumulatif de la science et de la technique a créé un formidable potentiel pour libérer l'humanité de la malédiction millénaire du travail manuel dur, mécanique qui contrecarre et détruit l'épanouissement de l'individu. Il est, de ce fait, propre à enflammer facilement l'imagination de la jeunesse qui perçoit tout à fait cette fonction libératrice » (Mandel).

Les étudiants sont de plus traversés de plein fouet par la crise des valeurs bourgeoises, la crise des rapports sociaux capitalistes ; couche « disponible », prompt à se mobiliser, le mouvement étudiant investit tous les terrains de lutte qu'ouvre la crise du système, est très sensible à la conjoncture politique. Il serait donc dangereux d'avoir une simple vision « économiste » de la radicalisation étudiante, de ne pas voir que ce mouvement est une force politique qui conteste l'ensemble du système.

II - Quel mouvement étudiant ?

L'objectif des révolutionnaires n'est pas seulement de gagner les meilleurs éléments du mouvement étudiant au combat du prolétariat, il est de gagner la majorité des étudiants au combat de la classe ouvrière, de faire du mouvement étudiant une force sociale qui rejoigne le combat des travailleurs. Certes les étudiants ne sont pas des prolétaires, c'est un milieu hétérogène, « multi-classiste » mais la majorité d'entre eux n'ont pas d'intérêt fondamentalement contradictoire au prolétariat.

Seule la classe ouvrière est capable de construire une société, un système de formation capable de répondre aux besoins de qualification qu'a fait apparaître le système capitaliste. L'objectif du socialisme sera le développement massif de « l'enseignement supérieur » (dans des formes certes différentes de celles qu'il prend dans le régime capitaliste), son ouverture à tous, et en premier lieu, aux travailleurs. L'objectif du socialisme sera de développer une formation de haut niveau, polyvalente et non étroitement spécialisée pour les besoins du patronat.

Défendre les intérêts de la classe ouvrière à l'Université (pas seulement les intérêts immédiats, mais aussi les intérêts historiques), c'est donc reprendre en charge la masse des revendications du mouvement étudiant : le refus de la sélection sociale, l'exigence d'une formation polyvalente, la critique d'une formation soumise au patronat, l'ouverture des facultés aux travailleurs. Certes, l'Université bourgeoise prépare aussi les étudiants à avoir une place privilégiée dans la hiérarchie sociale, dans la division capitaliste du travail. Ce qui nécessite une critique de l'enseignement donné par l'école bourgeoise, une critique de ce système qui veut faire de ces « travailleurs intellectuels » des gens qui se rangent du côté des patrons. Cet axe de lutte est d'ailleurs largement repris en charge par le mouvement étudiant qui ne se contente

pas de revendiquer une « meilleure formation » mais qui refuse le statut de futurs enseignants qui embrigadent la jeunesse, qui refuse d'être des cadres qui se rangent du côté du patronat. La critique de la division capitaliste du travail à laquelle prépare l'Université est, surtout depuis 1958, un thème essentiel du mouvement étudiant.

Ce sont les réformistes - en particulier le PCF - qui soucieux de « rassembler tous les mécontents contre les monopoles » - se contentent de revendications visant à améliorer la formation actuelle donnée à l'université sans remettre fondamentalement en cause son contenu, la hiérarchie sociale qu'elle veut reproduire. De la même façon, le PCF dans les entreprises, sous prétexte de gagner les cadres au combat de la classe ouvrière, « oublie » de critiquer la fonction sociale qu'ils remplissent, la hiérarchie dans l'entreprise.

Un syndicat étudiant unique lié au mouvement ouvrier

Le mouvement étudiant a besoin d'une organisation de masse permanente qui permette de mener de façon prolongée cette lutte contre l'université bourgeoise au côté de la classe ouvrière. Un syndicat, parce qu'il s'agit de construire une réelle organisation de masse qui s'enracine dans la lutte des étudiants autour des questions de formation tout en prenant en charge l'ensemble des terrains qu'occupent le mouvement étudiant, qui ne s'en tienne pas à une vision « économiste » de la radicalisation étudiante. Un syndicat lié organiquement aux confédérations ouvrières parce que nous refusons toute conception corporatiste du mouvement étudiant.

Le milieu étudiant est, nous l'avons vu, un milieu hétérogène, à l'origine et au devenir divers : nous ne voulons pas organiser ce milieu pour lui-même, pour la défense de ses propres intérêts corporatistes. Nous voulons, et cela est possible, gagner la majorité des étudiants au combat de la classe ouvrière. Mais pas à n'importe quel prix. Nous savons qu'il y a des étudiants, une minorité, qui peut facilement accepter les réformes technocratiques de l'Université, se satisfaire de la mise en place de « facultés d'élite » visant à former « les cadres supérieurs de la nation », les futurs chiens de garde du capital ; les intérêts de ceux là se trouvent du côté de la bourgeoisie, même si, parfois, ils peuvent protester parce qu'ils trouvent l'Université mal adaptée aux besoins de l'économie (c'est à dire du patronat), s'ils trouvent l'univer-

sité trop archaïque.

La majorité des étudiants est destinée à un autre avenir social et se tourne vers la classe ouvrière pour faire aboutir ses revendications. Mais là aussi, il faut refuser tout corporatisme qui pourrait découler de leur place, relativement privilégiée par rapport à la masse des travailleurs, dans la division capitaliste du travail. Ce qui implique, en même temps que la reprise en charge des revendications de la masse de ces étudiants, une critique de cette division du travail, de cette hiérarchie sociale, des « reflexes corporatistes » que certains d'entre eux peuvent avoir.

Ce refus de toute conception corporatiste du syndicalisme étudiant nous distingue par exemple de l'UNEF-Renouveau qui prétend défendre les intérêts de tous les étudiants et simplement améliorer la formation que donne l'université bourgeoise, sans critiquer cette formation. Bref qui veut construire un syndicat étudiant défendant les intérêts du milieu dans son ensemble, un peu comme la direction de la CGT veut organiser, à côté des syndicats ouvriers, un syndicat de cadres pour défendre leurs intérêts sur une base corporatiste.

Nous sommes donc pour un syndicat étudiant qui regroupe l'ensemble de ceux qui à l'Université se réclament du combat de la classe ouvrière. Si ce syndicat unitaire respecte la démocratie syndicale (caractère fédéraliste du syndicat, droit d'expression des différents courants), la démocratie dans la lutte (souveraineté des assemblées générales) alors il n'y a aucune raison que des militants se réclamant de l'extrême-gauche ne puissent pas s'y retrouver côte à côte avec des militants se réclamant du PC ou du PS. Des divergences stratégiques sur les moyens de passage au socialisme ne justifiant pas l'impossibilité d'une organisation de masse ou se retrouvent tous les étudiants qui se tournent vers la classe ouvrière. Dans la perspective d'un syndicat unique des travailleurs, l'on peut très bien envisager l'existence d'une fédération étudiante de ce syndicat.

III - Force et faiblesse du mouvement étudiant

La force du mouvement étudiant, c'est sa tradition d'auto-organisation : assemblées générales souveraines, comités de grève, coordination nationale de ces comités de grève.

La faiblesse du mouvement étudiant, c'est son absence de structuration permanente, de réelle organisation de masse unitaire. Entre deux grèves, c'est l'éclatement, l'éparpillement, la difficulté

de mener une lutte prolongée contre la politique du pouvoir. Il existe certes des organisations syndicales : les deux UNEF, le MAS. Mais ce ne sont pas de véritables organisations de masse comme les syndicats ouvriers. Certes ces derniers n'organisent que 20% des travailleurs, mais ce sont les travailleurs les plus avancés, les plus conscients et ils influencent la masse de la classe ouvrière.

Rien de tel pour les « syndicats étudiants ». Ce sont pour l'instant, plutôt des « courants politiques de masse » : le MAS regroupe les étudiants du PSU, certains du PS, des « inorganisés » influencés par la CFDT. L'UNEF-Unité est l'appareil de l'AJS-OCI. L'UNEF-Renouveau, impulsée par les étudiants du PCF (Union des étudiants communistes) compte aussi dans ses rangs des étudiants du PS (courant CERES)

La direction de la CGT a beau essayer de présenter l'UNEF-Renouveau comme le syndicat des étudiants, rien ne peut cacher la réalité. Lors de la dernière grève générale à l'Université, les propositions faites par l'UNEF-Renouveau n'ont jamais dépassé les 20%... Et qu'on ne dise pas que les comités de grève n'étaient pas représentatifs !.. L'UNEF-Renouveau a été obligée d'y rester jusqu'au bout pour ne pas se couper de la masse des grévistes.

Les syndicats étudiants n'organisent ni n'influencent pour l'instant la masse du mouvement étudiant.

Comment avancer vers la construction d'un syndicat de masse

Il serait donc faux de croire qu'il suffit de faire comme dans la classe ouvrière pour avancer vers un syndicat unique. Militer par exemple indifféremment dans les deux UNEF, le MAS et se battre pour leur unification, ce serait **réduire** l'unité du mouvement étudiant à l'unité d'appareil, passer à côté de la réalité vivante du mouvement.

Il faut partir des besoins concrets du mouvement pour tracer la voie de l'unité. Lors de la dernière grève, une majorité s'est chaque fois dégagée autour des motions soutenues par la Ligue et le MAS. Après cette mobilisation, ces milliers d'étudiants combattifs se demandent : comment tous ceux qui se sont retrouvés autour des propositions faites par la Ligue et le MAS peuvent-ils ensemble continuer la lutte de façon prolongée ? Le besoin d'une organisation de masse, dépassant largement les différents courants politiques s'est fait sentir. Nous pensons que le MAS peut devenir cette organisation de masse. Pour la première fois depuis 1968, il est possible de com-

mencer à réunifier le mouvement étudiant en construisant le MAS. Certes nous avons des désaccords avec la direction du MAS : ne serait-ce que sur sa conception de la démocratie syndicale. En effet, lorsqu'elle a appris que les militants étudiants de la LCR avaient décidé de rentrer dans le MAS pour contribuer à sa construction, elle a jeté des exclusives. Sans y revenir ici, car la plupart des sections de base du MAS, n'a pas accepté de refuser l'adhésion de tel ou tel militant parce qu'il appartiendrait à une organisation politique d'extrême-gauche, nous pensons aussi que le MAS, quelles que soient les bonnes relations qu'il puisse avoir avec la CFDT doit avoir des liens avec l'ensemble des confédérations (CGT, CFDT, FEN...). Autant de questions qui peuvent se discuter dans un syndicat démocratique.

Les besoins d'unité du mouvement étudiant sont loin de se réduire à l'unité qui peut se réaliser dans le MAS. C'est pourquoi nous pensons que les intersyndicales entre les syndicats étudiants, les syndicats ouvriers et enseignants doivent se multiplier. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut, chaque fois que cela est possible, réaliser l'unité de toutes les organisations au travers des structures d'auto-organisation du mouvement étudiant : depuis le comité de lutte jusqu'au comité de grève !

C'est au travers de la construction du MAS, du renforcement de l'unité d'action de toutes les organisations ainsi que de l'auto-organisation que le mouvement étudiant trouvera le chemin de l'unité dans la lutte contre le pouvoir... Et au delà, le chemin d'une organisation de masse regroupant l'ensemble des courants du mouvement ouvrier. ■